

Société Civile Professionnelle

Damien SELOSSE – Vincent MOUSSION – Melissa ROUELLE – Alexandra GATAULT
Commissaires de Justice associés

Siège social

119 boulevard Briand
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. 02.51.37.16.31 - Fax. 02.51.46.18.46
cdjlaroche@commissaire-justice.fr

Bureau annexe à Luçon

3, place du grand moulin
85400 LUCON
Tél. 02.51.56.14.91
cdjlucon@commissaire-justice.fr

Procès-verbal de Constat

LE VINGT DEUX DECEMBRE
DEUX MILLE VINGT DEUX

A LA REQUETE DE :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE, société coopérative à capital variable, immatriculée sous le numéro 440 242 469 du registre du commerce et des sociétés de NANTES, ayant son siège social Route de Paris à 44949 NANTES CEDEX 9, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège social

Pour qui domicile est élu pour la présente procédure et ses suites en l'étude de DGCD Avocats (DE GUERRY – CUFI – DUHAIL – HAISSANT – MESLIN), Société d'Avocats inter-barreaux LA ROCHE SUR YON/NANTES, représentée par Maître François CUFI, 4 rue Manuel, Le Belem, BP 761, 85020 LA ROCHE SUR YON Cedex

Lequel dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière diligentée à l'encontre de [REDACTED] portant sur un immeuble situé Lieudit Grenoble à 85510 LE BOUPERE, cadastré section D n°1028, 1027 et 1647, d'une contenance totale de 45a et 20ca, pour le recouvrement de la somme de 129 269,30 euros,

Me requiert à l'effet de dresser le procès-verbal de description de l'immeuble, objet de la présente procédure.

Déférant à cette réquisition,

Je, Vincent MOUSSION, Commissaire de Justice associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Damien SELOSSE – Vincent MOUSSION – Melissa ROUELLE – Alexandra GATAULT », titulaire d'un Office de Commissaire de Justice à la résidence de la ROCHE SUR YON, 119, boulevard Aristide Briand, soussigné,

Me transporte, ce jour, commune du BOUPERE (Vendée), lieudit Grenoble, où étant, en présence de [REDACTED] je procède aux constatations suivantes :

L'immeuble est situé au sein d'un lieudit dans une impasse.

La maison a été construite en 1947. Cette maison est en briques et sur trois niveaux (cf. photos 1 et 2).

La toiture est en tuiles canal.

Le mode de chauffage est électrique.

Les eaux usées sont traitées par une fosse septique.

On pénètre sur la propriété en façade avant, côté Ouest, par une porte vitrée en PVC (cf. photo 3).

Je note une place de parking en façade avant (cf. photo 4).

Séjour avec cuisine ouverture :

Le sol est revêtu d'un parquet stratifié. Il n'y a pas de plinthe (cf. photo 5).

Les murs sont composés de plaques de placo-plâtre (cf. photos 6 à 9).

Le plafond est en partie peint et en partie composé de plaques de placo-plâtre. Je note deux points lumineux (cf. photos 10 et 11).

La pièce n'est pas équipée de radiateur.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre en PVC, double vantaux, double vitrage qui donne côté Ouest. Cette ouverture est équipée de volets manuels en PVC (cf. photo 12) et par une fenêtre en PVC, double vantaux, double vitrage qui donne côté Est (cf. photo 13).

La cuisine est équipée d'un évier, d'un four encastrable, d'une plaque induction 3 feux et de placards de rangement (cf. photos 14, 15 et 16).

Cette pièce mesure approximativement 5,66 mètres sur 3,99 mètres et 4,32 mètres sur 3,11 mètres.

Salle de bains :

On y accède depuis le séjour par une porte en bois, côté Nord-Est (cf. photo 17).

Le sol est revêtu d'un parquet stratifié. Les plinthes sont en bois (cf. photo 18).

Les murs sont peints (cf. photos 19 et 20).

Le plafond est peint. Je note trois points lumineux (cf. photo 21).

Cette pièce est chauffée par un sèche-serviette électrique (cf. photo 22).

La pièce est éclairée par une porte vitrée en PVC, double vitrage, qui donne côté Nord (cf. photo 23).

Cette pièce est équipée d'une baignoire, d'un toilette suspendu et d'un lave-mains (cf. photos 24, 25 et 26).

Cette salle de bains mesure approximativement 2,35 mètres sur 3,79 mètres.

Chambre n°1 :

On y accède depuis le séjour par une porte en bois, côté Sud (cf. photo 27).

Le sol est revêtu d'un parquet stratifié. Il n'y a pas de plinthes (cf. photo 28).

Les murs sont peints (cf. photos 29 à 32).

Le plafond est peint. Il n'y a pas de point lumineux (cf. photo 33).

La pièce est éclairée par une fenêtre en PVC, double vantaux, double vitrage qui donne côté Ouest. Cette ouverture est équipée de volets manuels en PVC (cf. photo 34).

Cette chambre n'est pas équipée de radiateur.

Cette pièce mesure approximativement 4,19 mètres sur 4,01 mètres.

Chambre n°2 :

On y accède depuis le séjour par une porte en bois, côté Sud-Est (cf. photo 35).

Le sol est revêtu d'un parquet stratifié. Les plinthes sont en bois (cf. photo 36).

Les murs sont peints à l'exception du mur Est qui est revêtu d'une tapisserie (cf. photos 37 à 40).

Le plafond est peint (cf. photo 41).

La pièce est éclairée par une fenêtre en PVC, double vantaux, double vitrage qui donne côté Sud. Cette ouverture n'est pas équipée de volets (cf. photo 42).

Cette chambre n'est pas équipée de radiateur.

Cette pièce mesure approximativement 4,25 mètres sur 3,99 mètres.

Premier étage

Escalier :

On accède au premier étage depuis un escalier en bois situé sur le côté Est du séjour (cf. photo 43).

Je note dans la cage d'escalier une fenêtre en PVC, un ventail, double vitrage qui donne côté Est. Cette ouverture n'est pas équipée de volet (cf. photo 44).

Depuis l'escalier, on accède au grenier qui compose l'ensemble du premier étage.

Grenier :

Le sol est revêtu d'un parquet (cf. photos 45).

Les murs sont en briques (cf. photos 46 à 51).

Le plafond est composé d'une charpente bois. Je note un point lumineux (cf. photo 52).

Ce grenier est éclairé par trois fenêtres, double vantaux, simple vitrage qui donnent côté Ouest. Ces ouvertures sont équipées de volets manuels (cf. photo 49).

Cette pièce mesure approximativement 8,72 mètres sur 10,56 mètres.

Sous-sol :

On y accède depuis le côté Sud du jardin par deux portes en bois (cf. photos 53 e 54).

Le sol est revêtu de terre battue (cf. photos 55 et 56).

Les murs sont en pierres et en briques (cf. photos 57 à 62).

Le plafond est composé du plancher du rez-de-chaussée. Je note quatre points lumineux (cf. photos 63 et 64).

Je constate la présence du ballon d'eau chaude (cf. photo 65).

Cette pièce mesure approximativement 8,22 mètres sur 10,04 mètres.

Extérieur :

Le jardin est en friche et n'est pas clôturé (cf. photos 66 à 70).

Telles sont mes constatations dont j'ai dressé le présent procès verbal sur 5 pages que j'ai signées pour servir et valoir ce que de droit et à l'appui desquelles j'ai pris 70 photographies numériques dont les épreuves sur papier tirées sur planche format A4 sont annexées au second original du présent acte et les originaux conservés sur CD ROM dans les minutes de l'étude.

Maitre Vincent MOUSSION
Commissaire de Justice





1



70

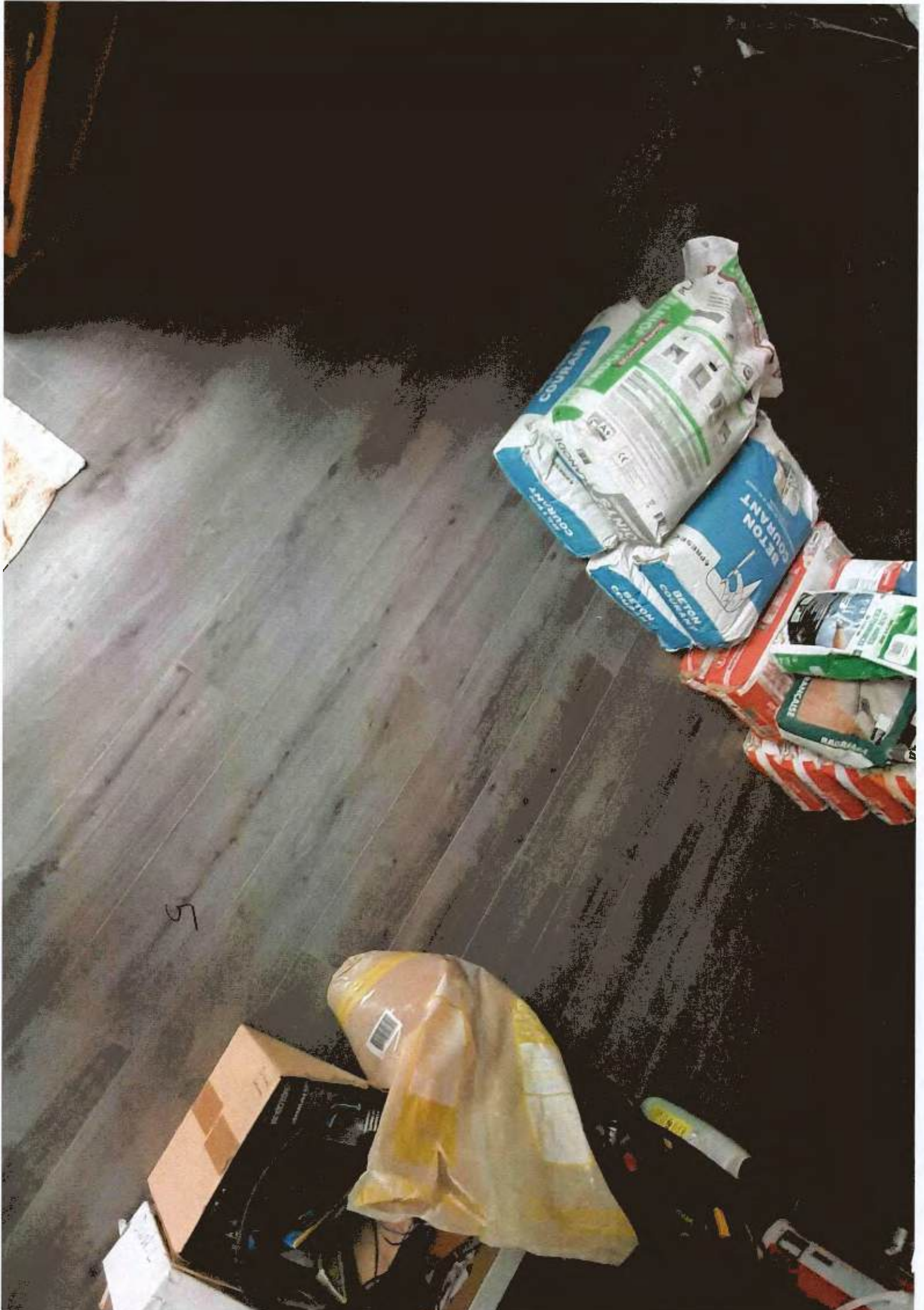




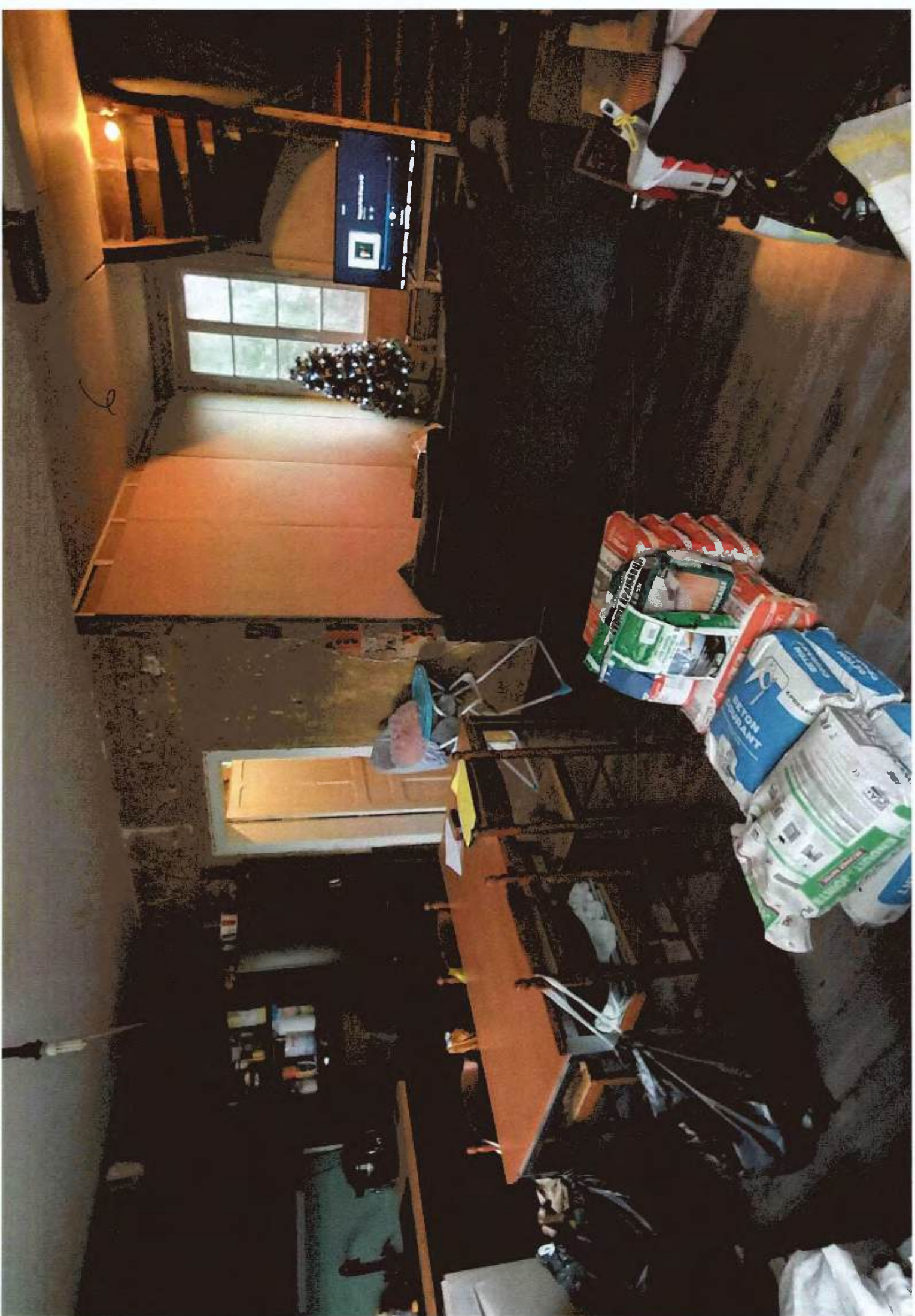
3

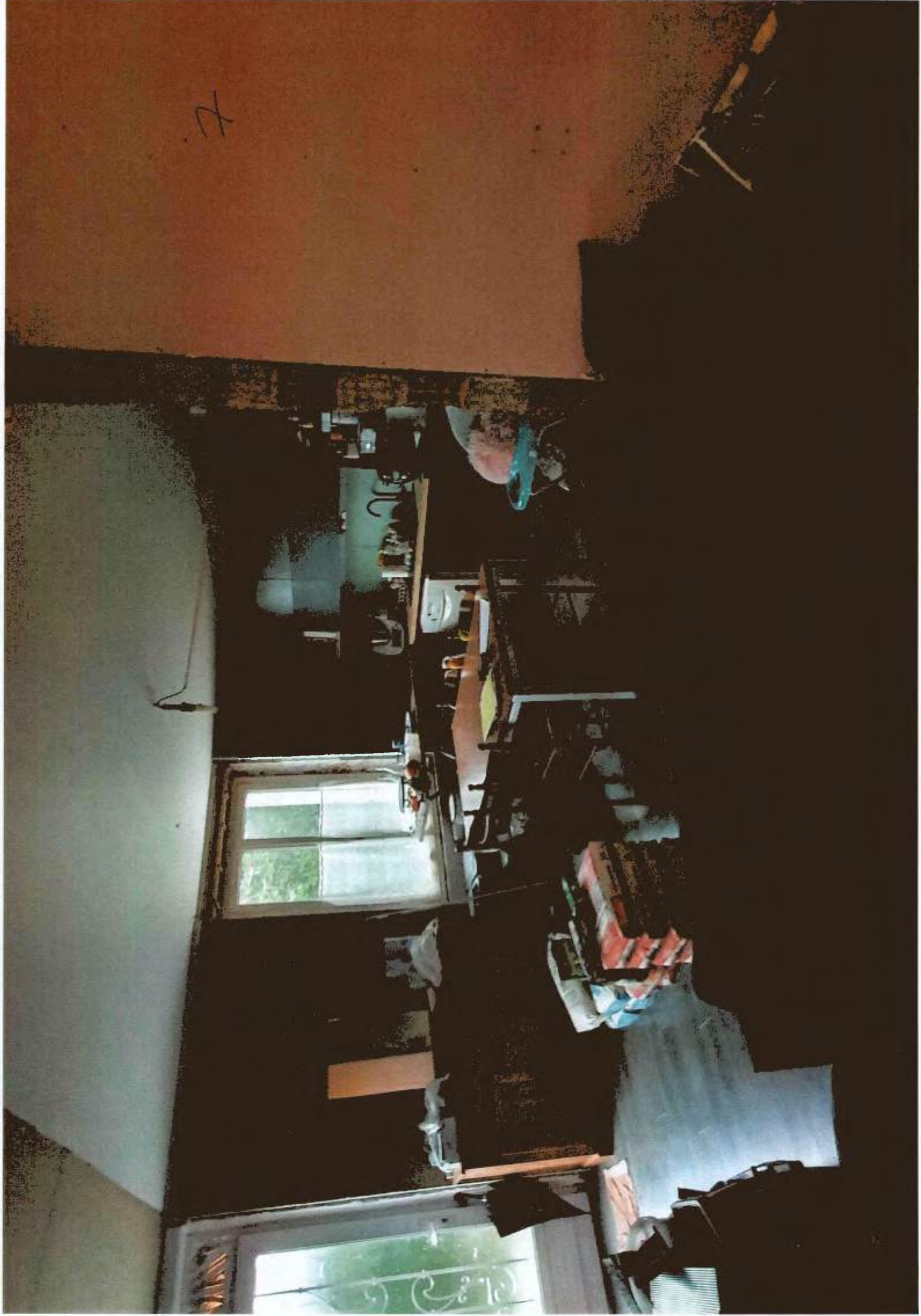


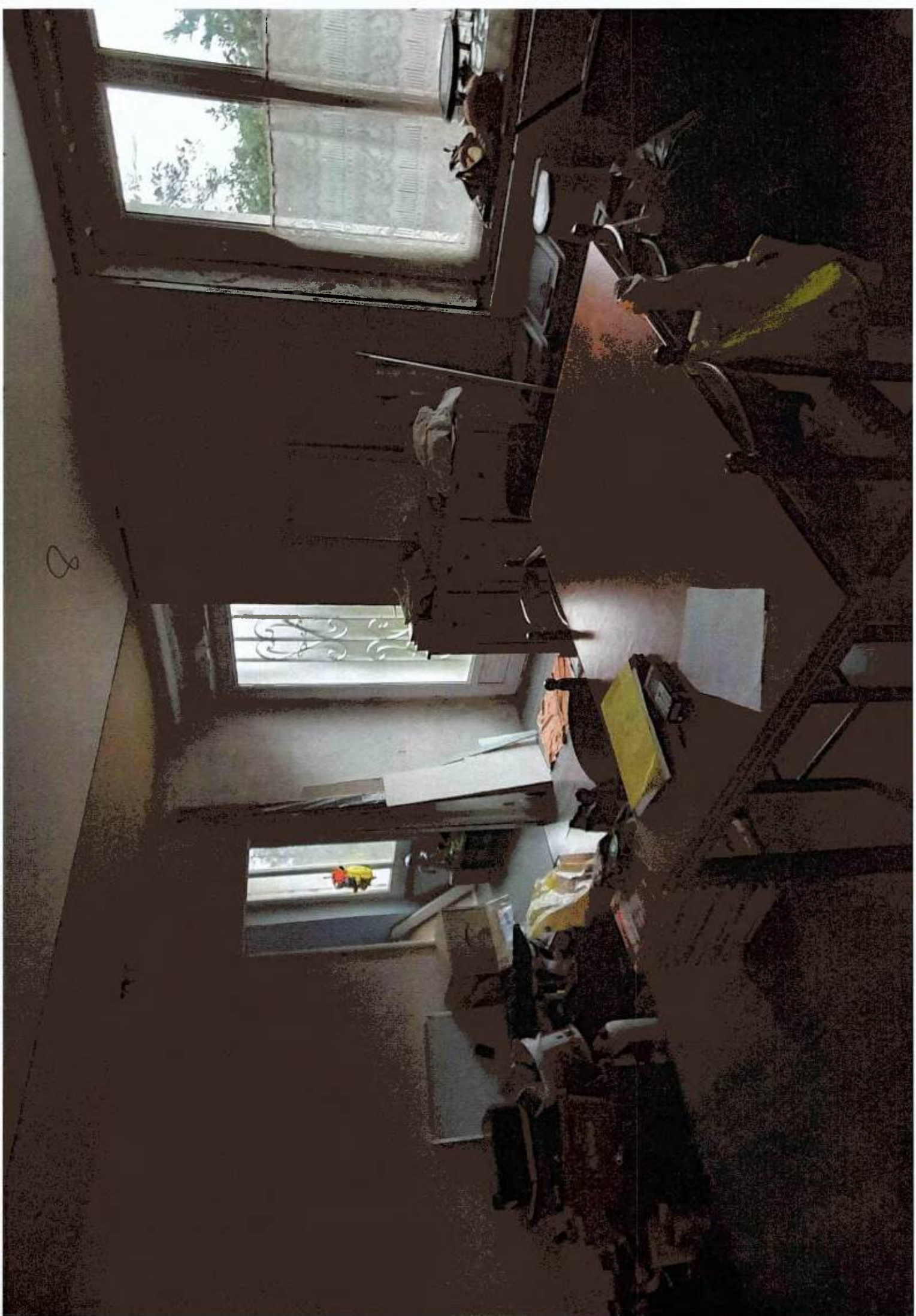
4

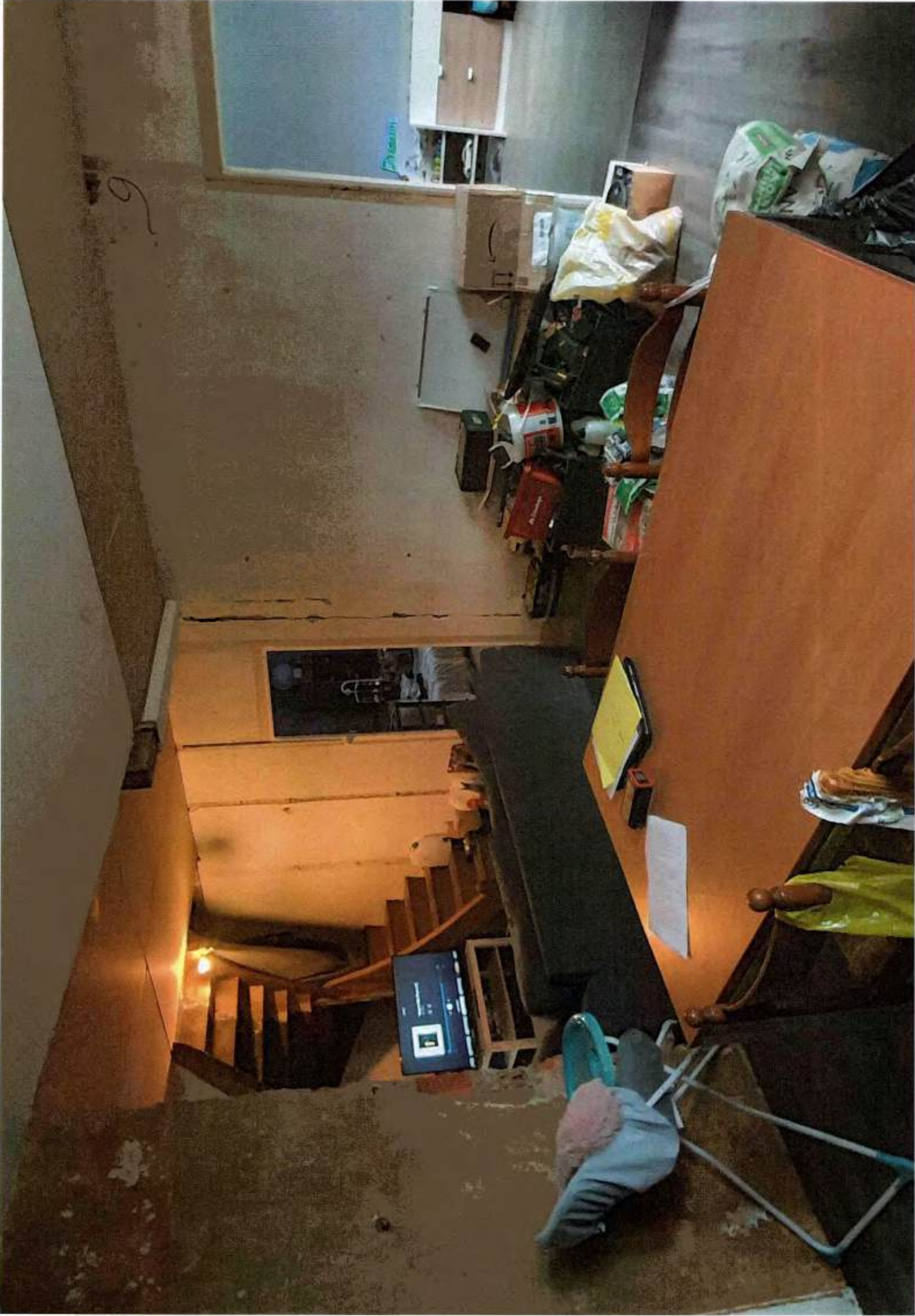


5







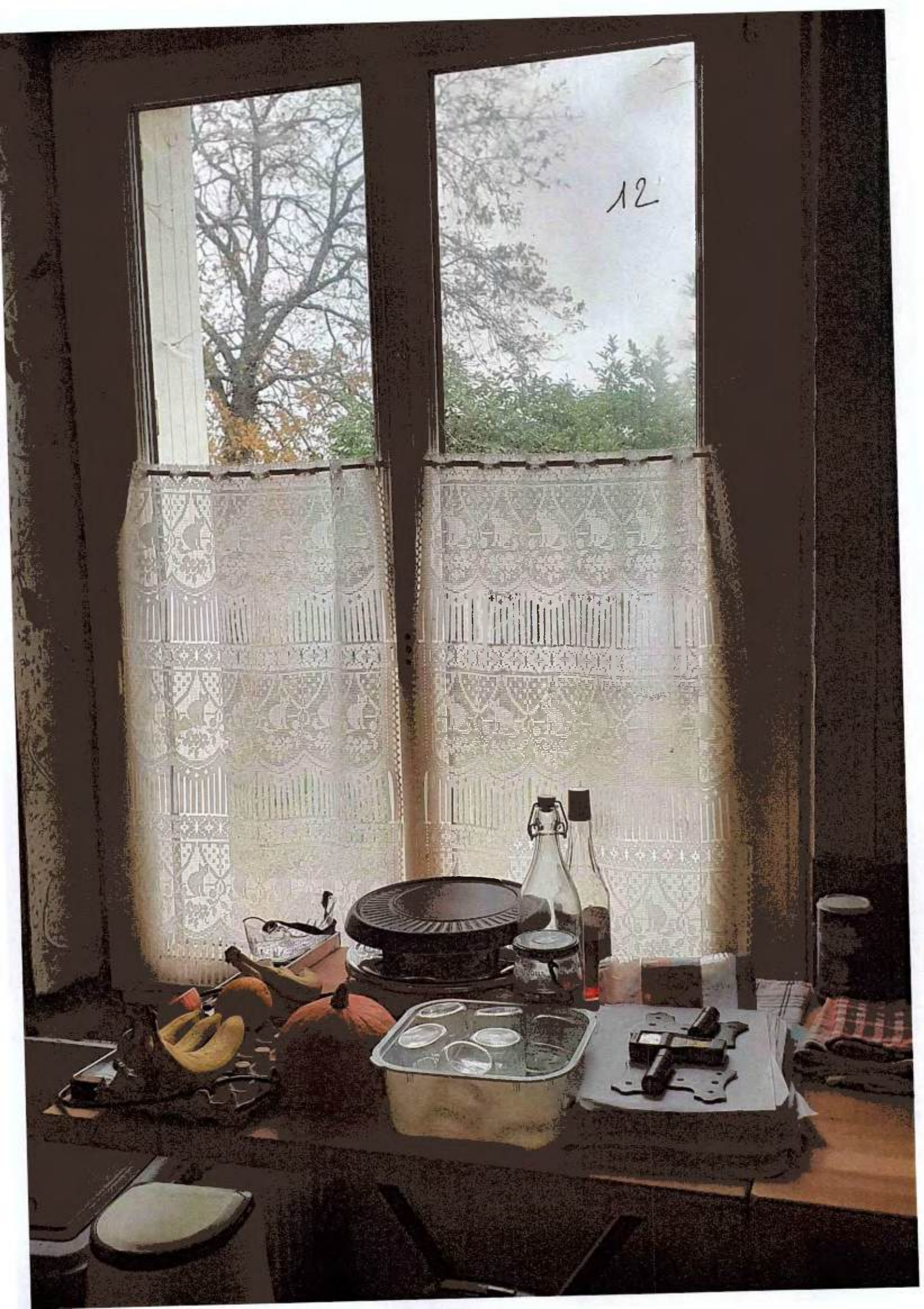


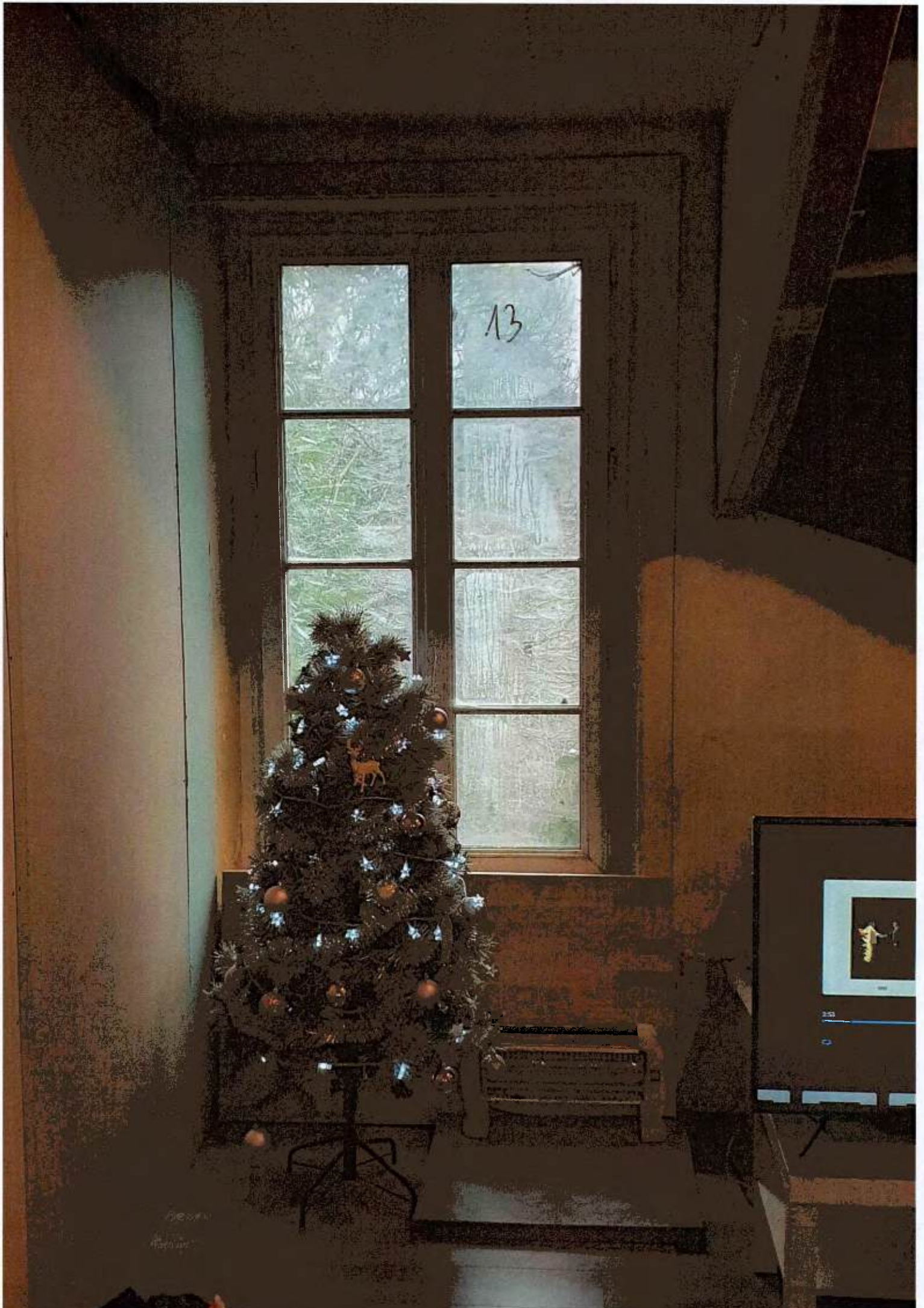
120





12





13



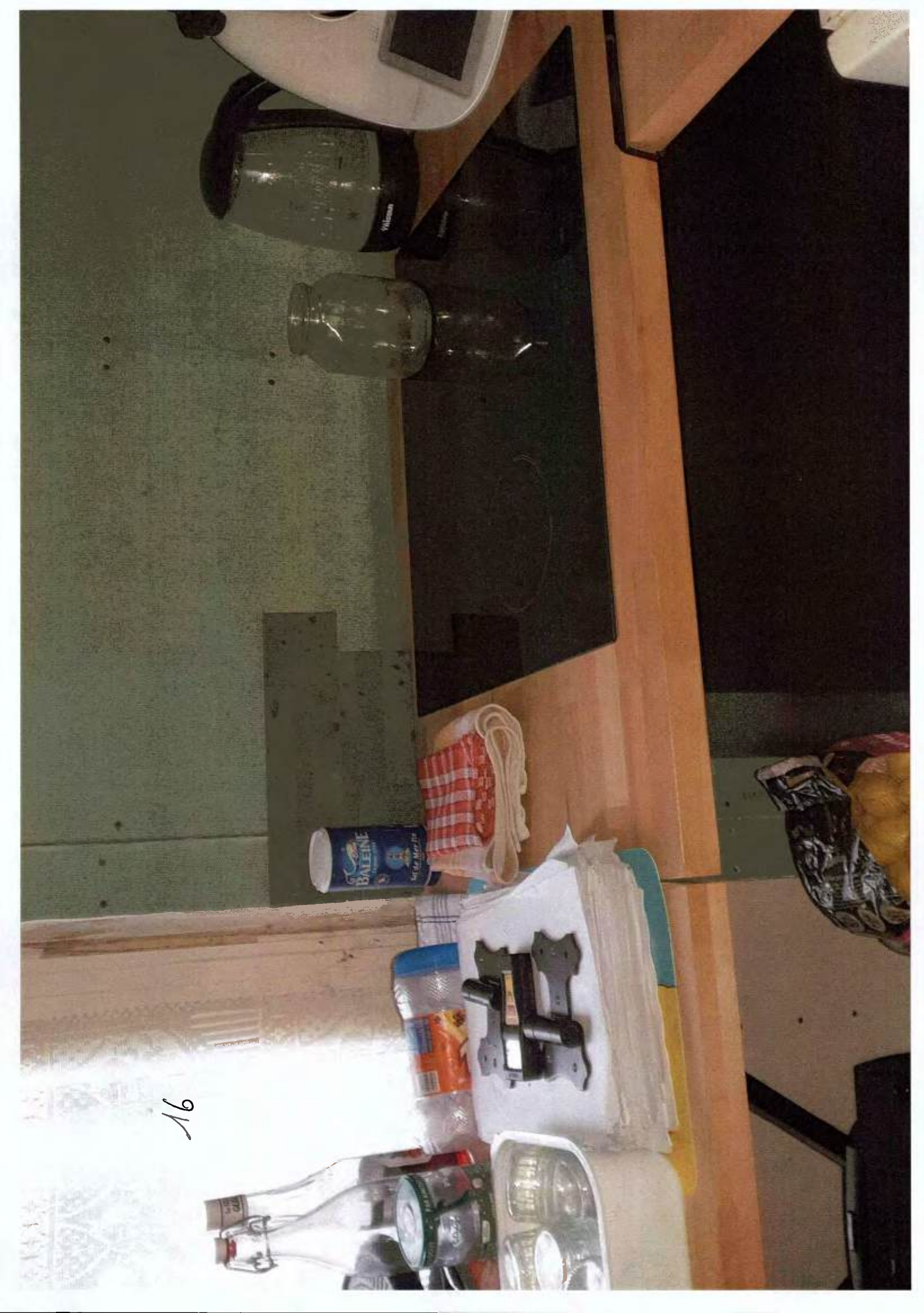
Decor
Fashion





15

16

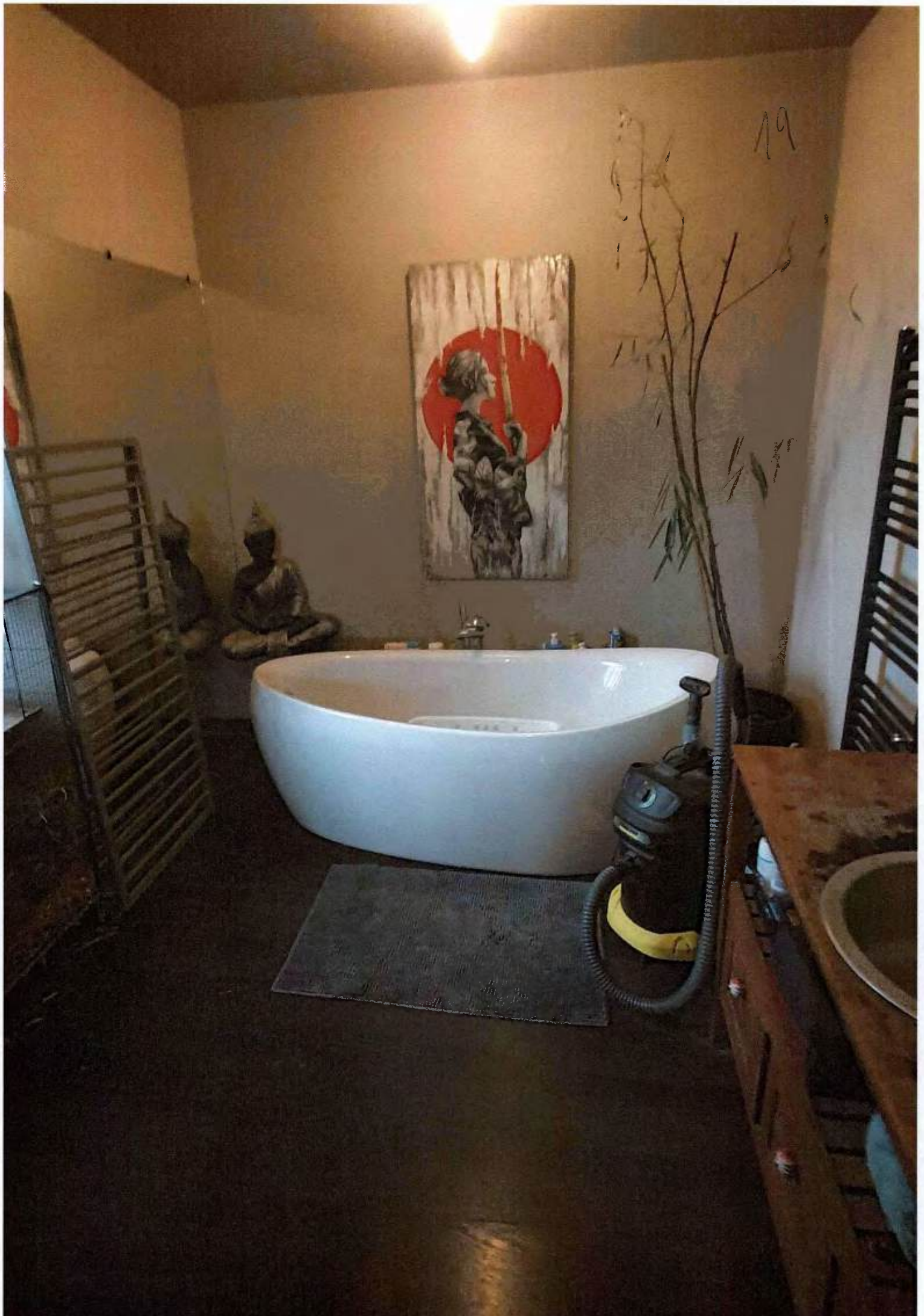


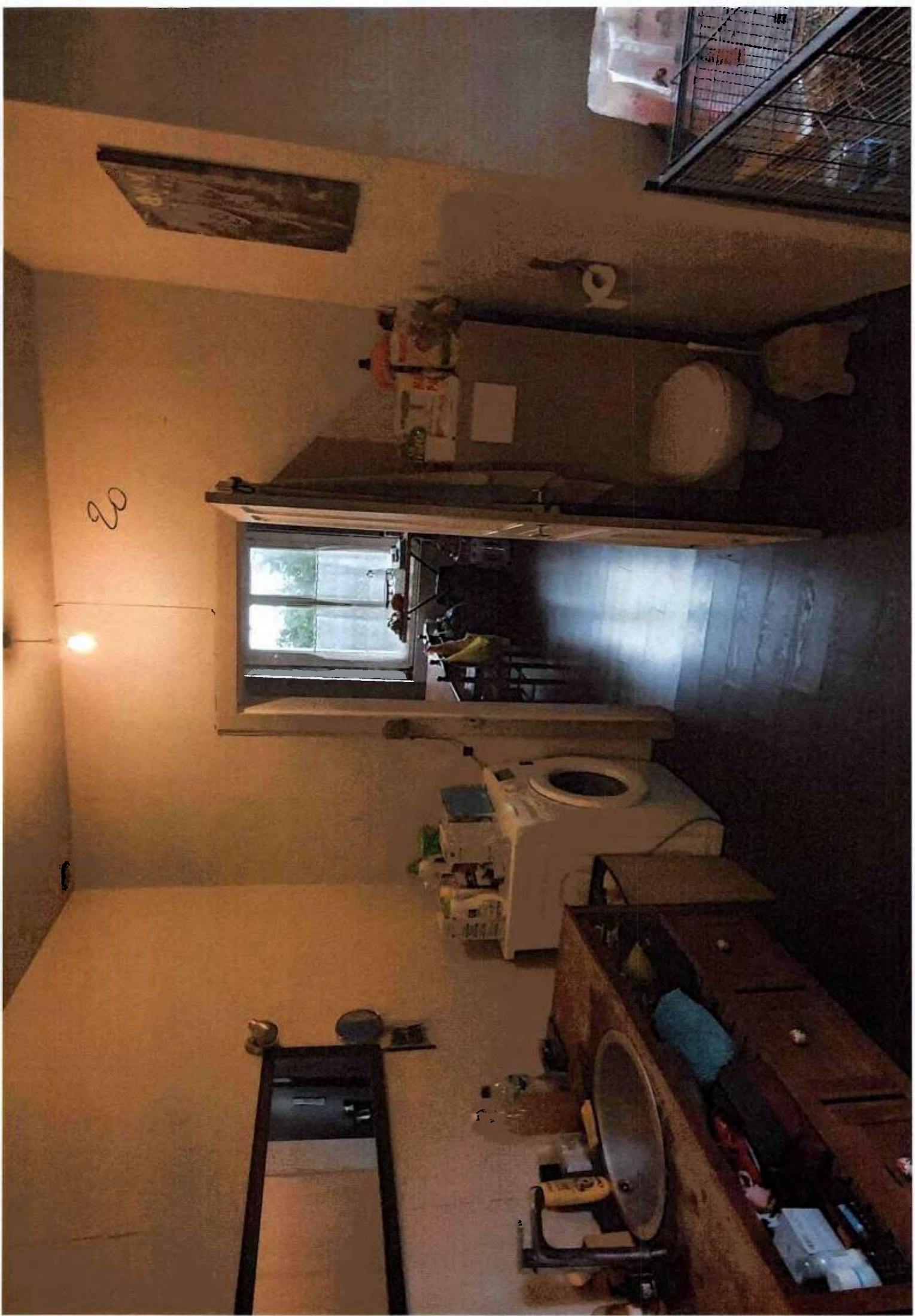


17



18







22





24





25



2x



MADE IN MEXICO



29



30





31

32



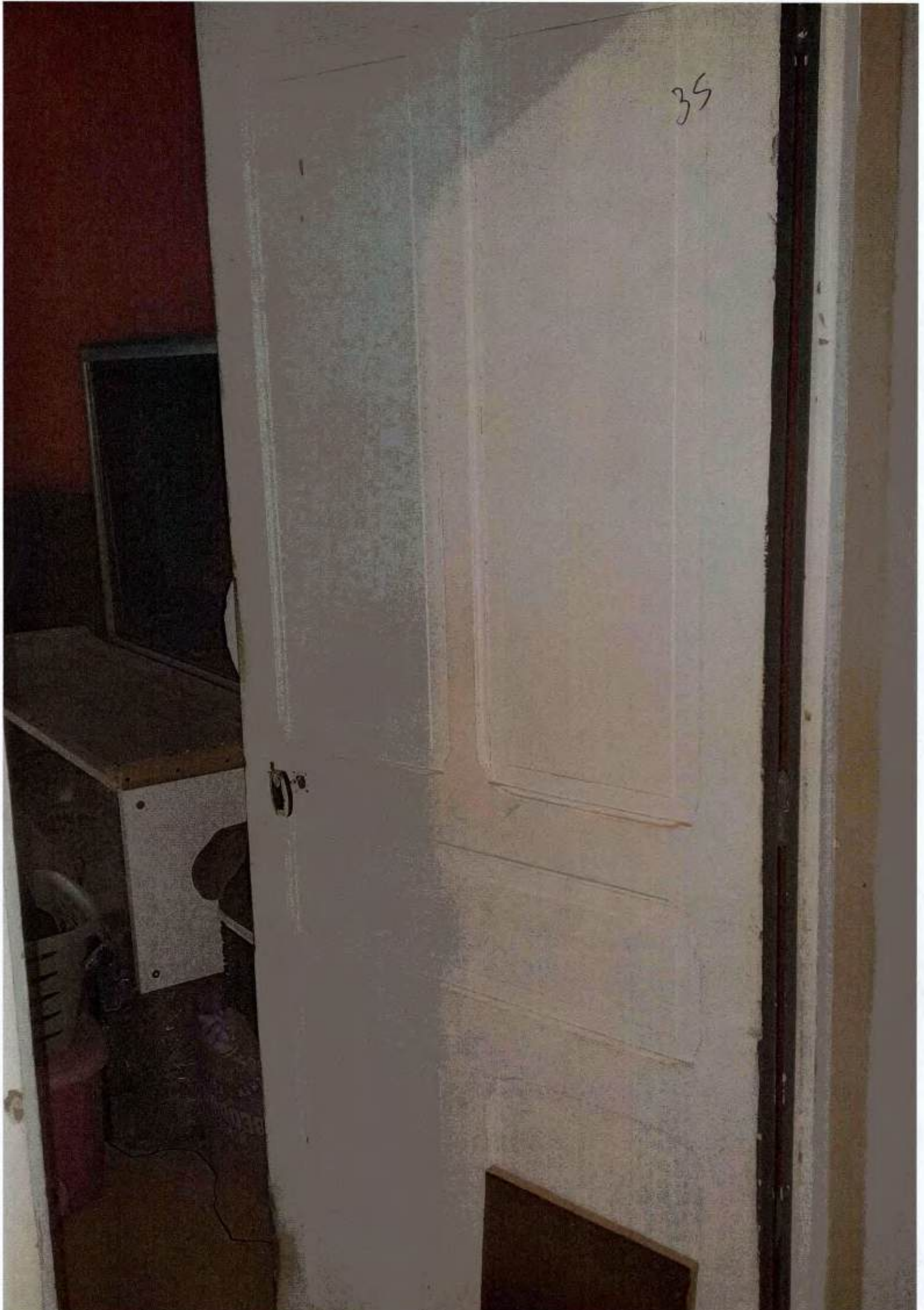
33

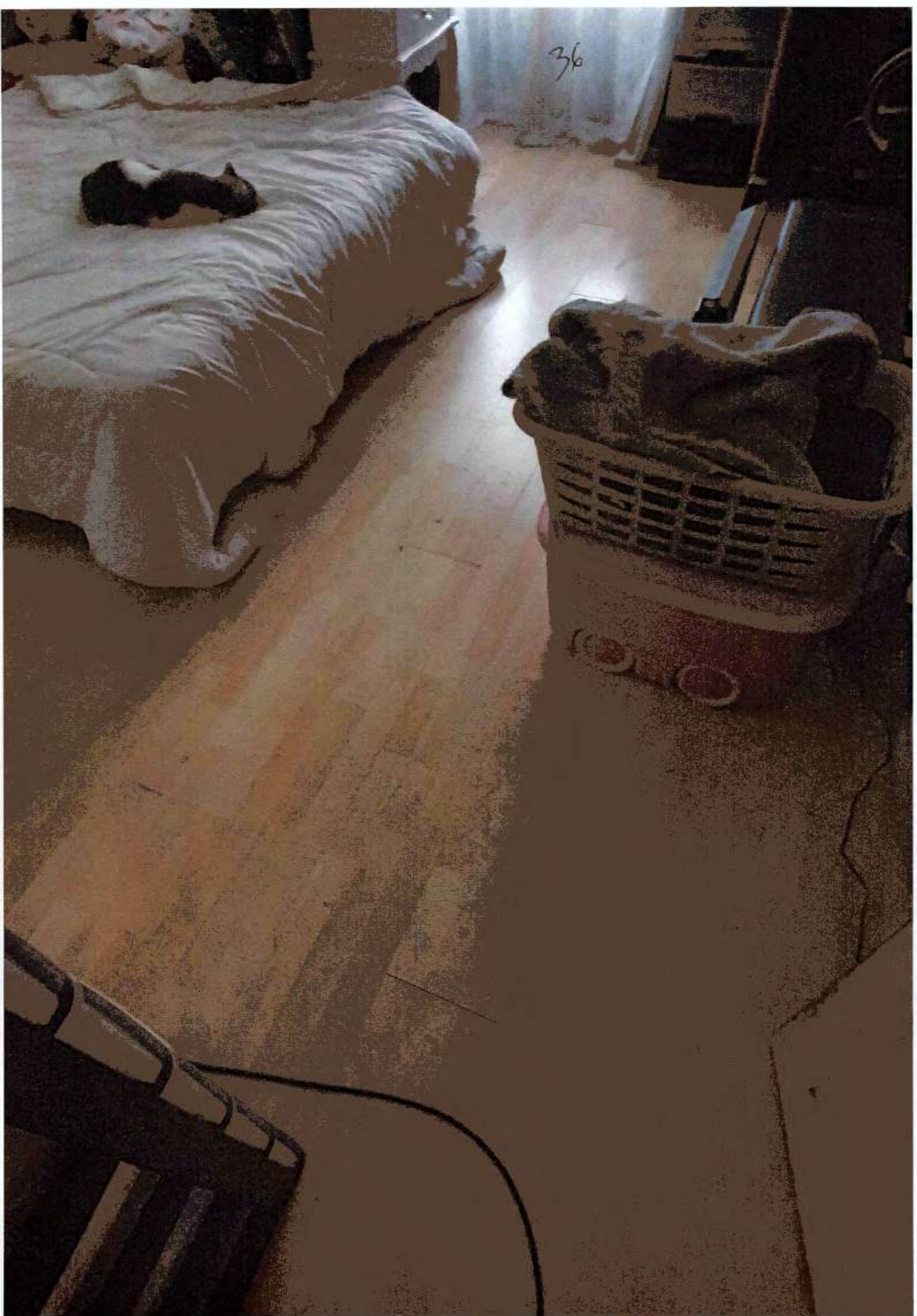


34



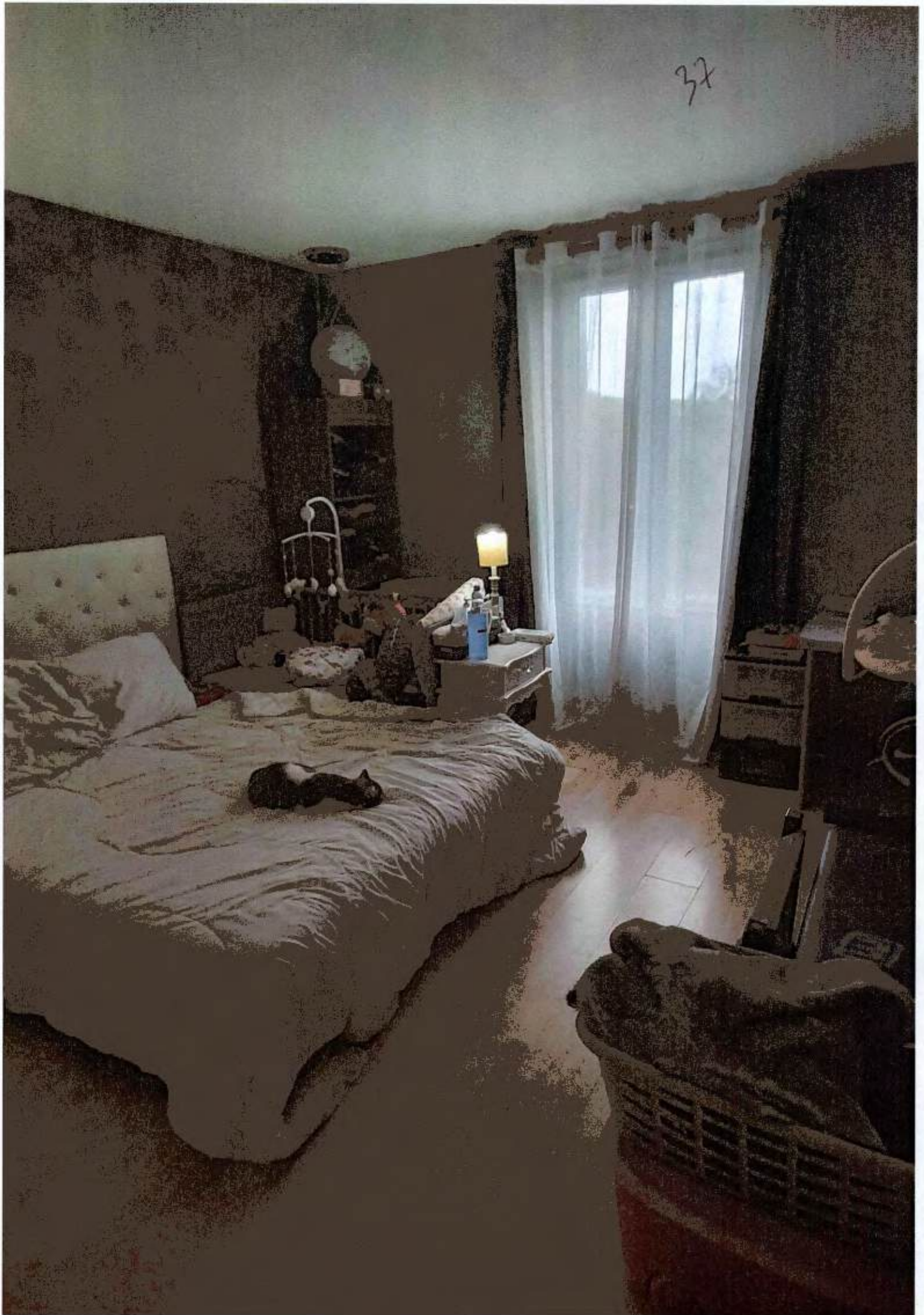
35



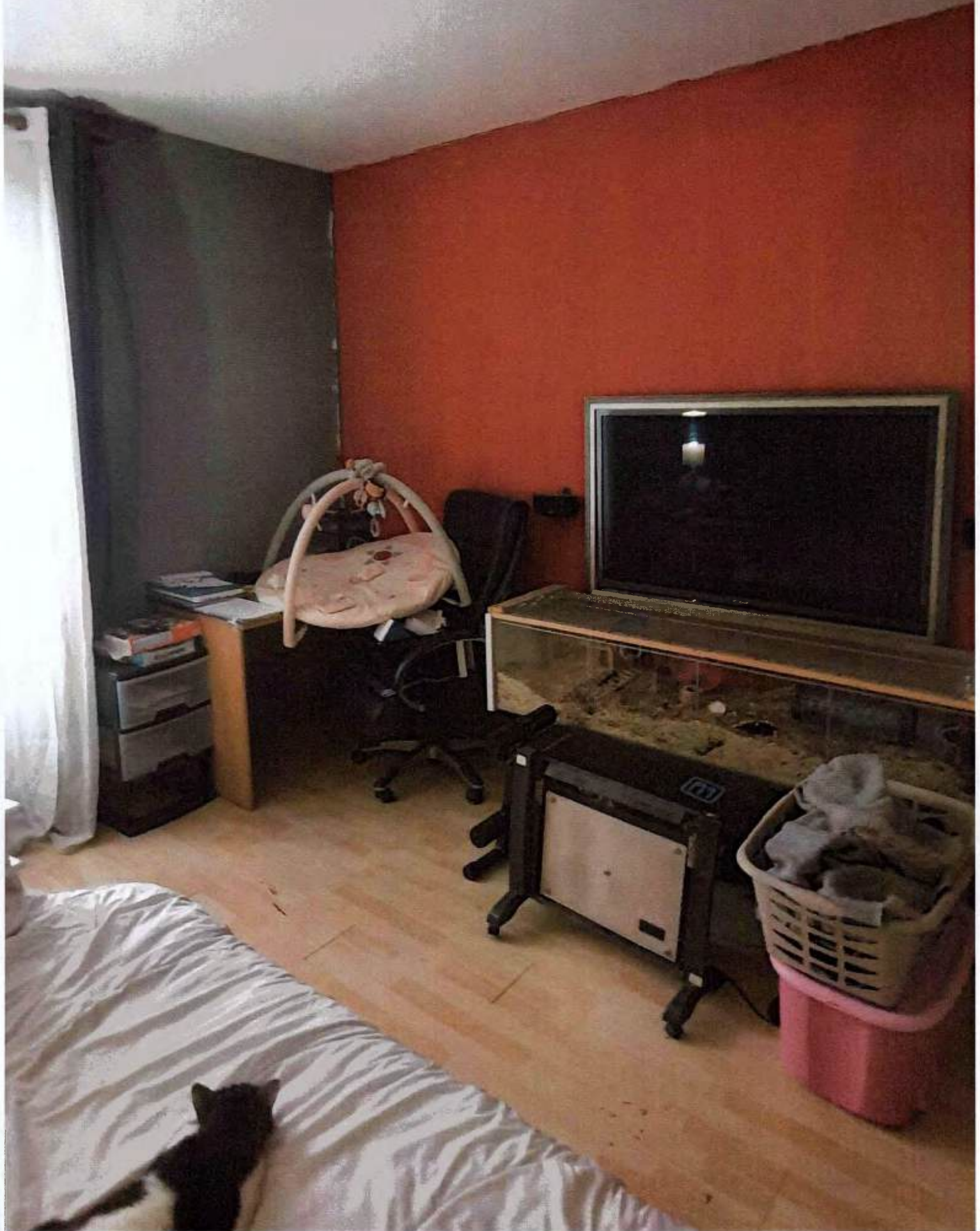


36

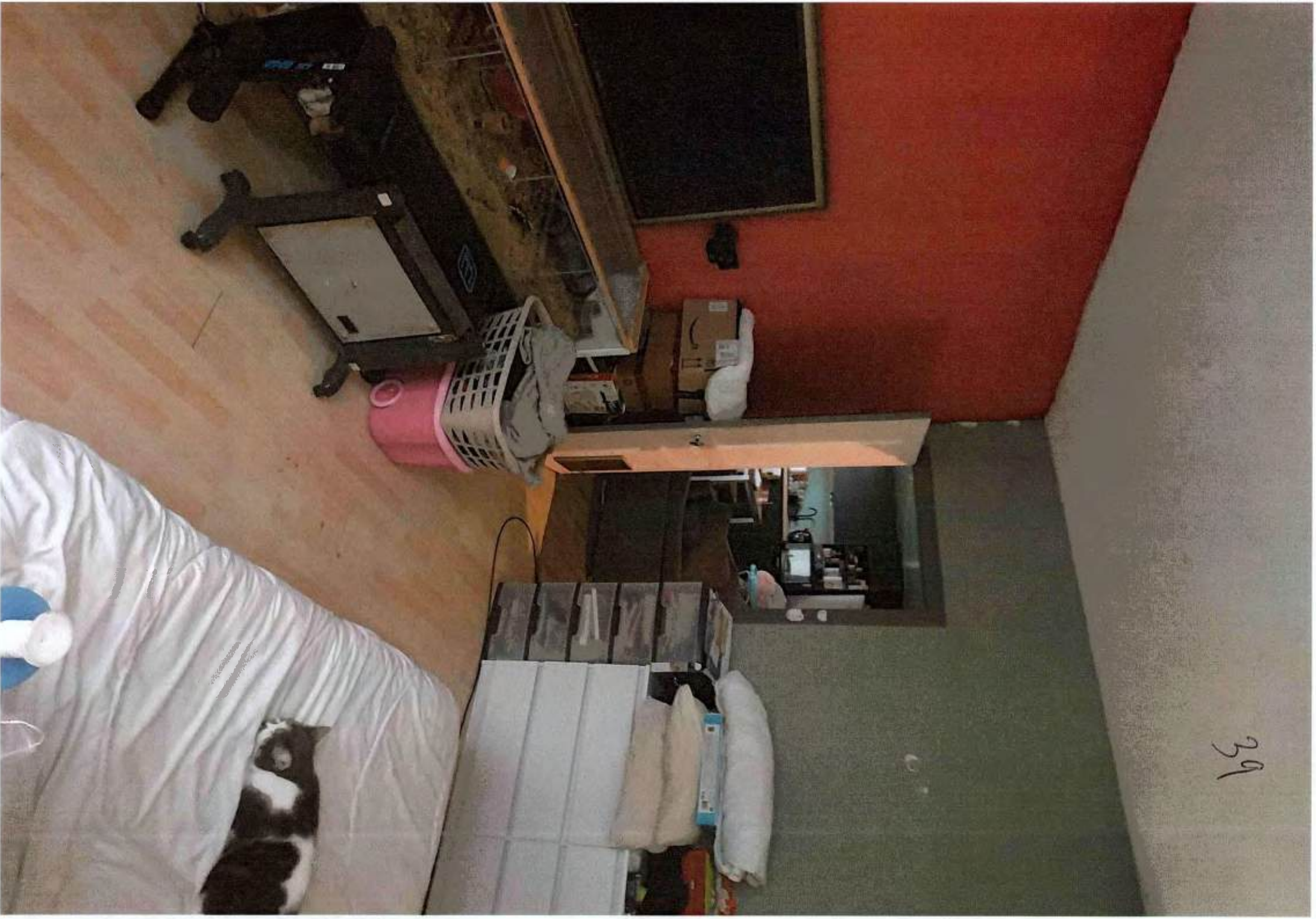
32



38

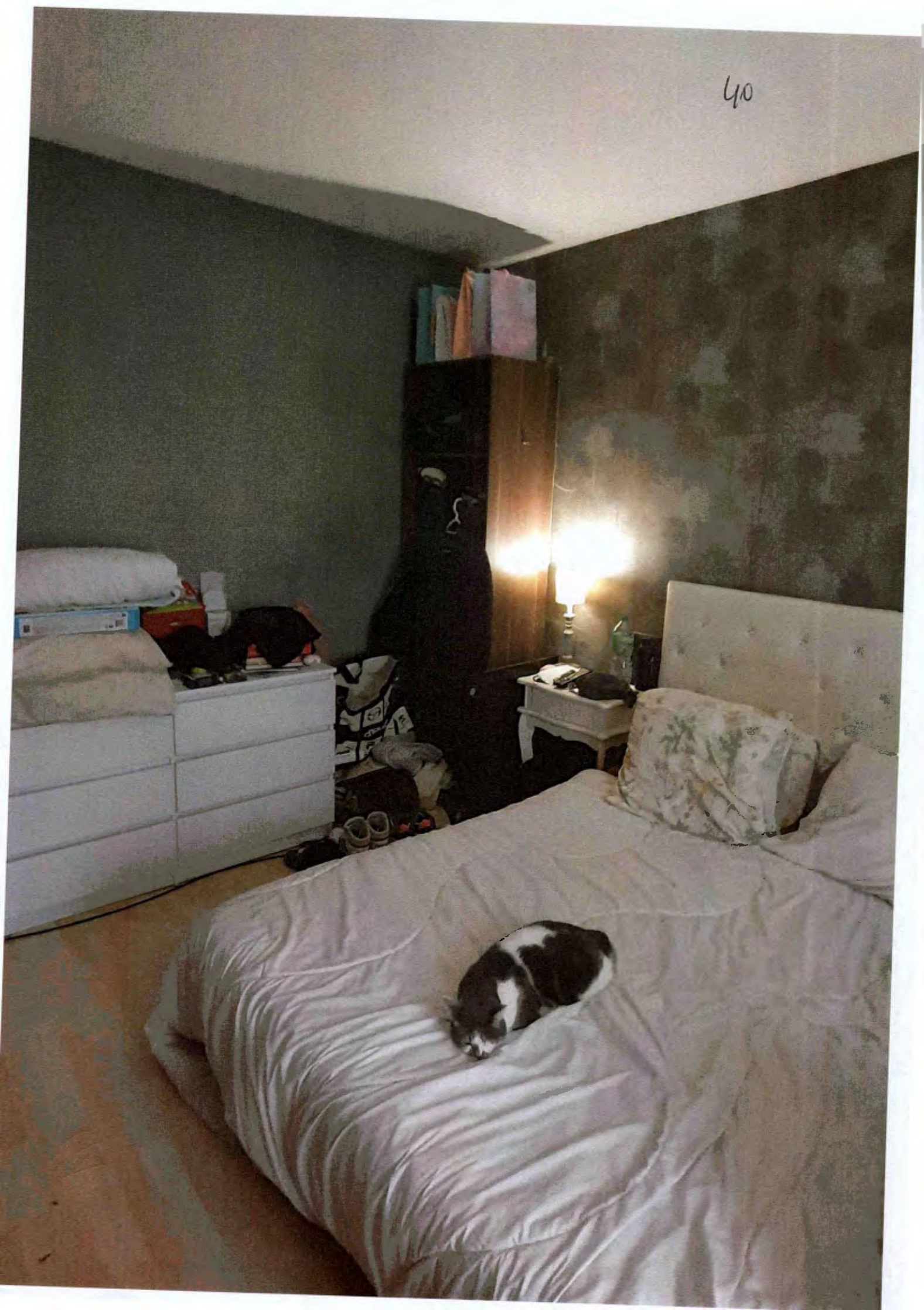


39

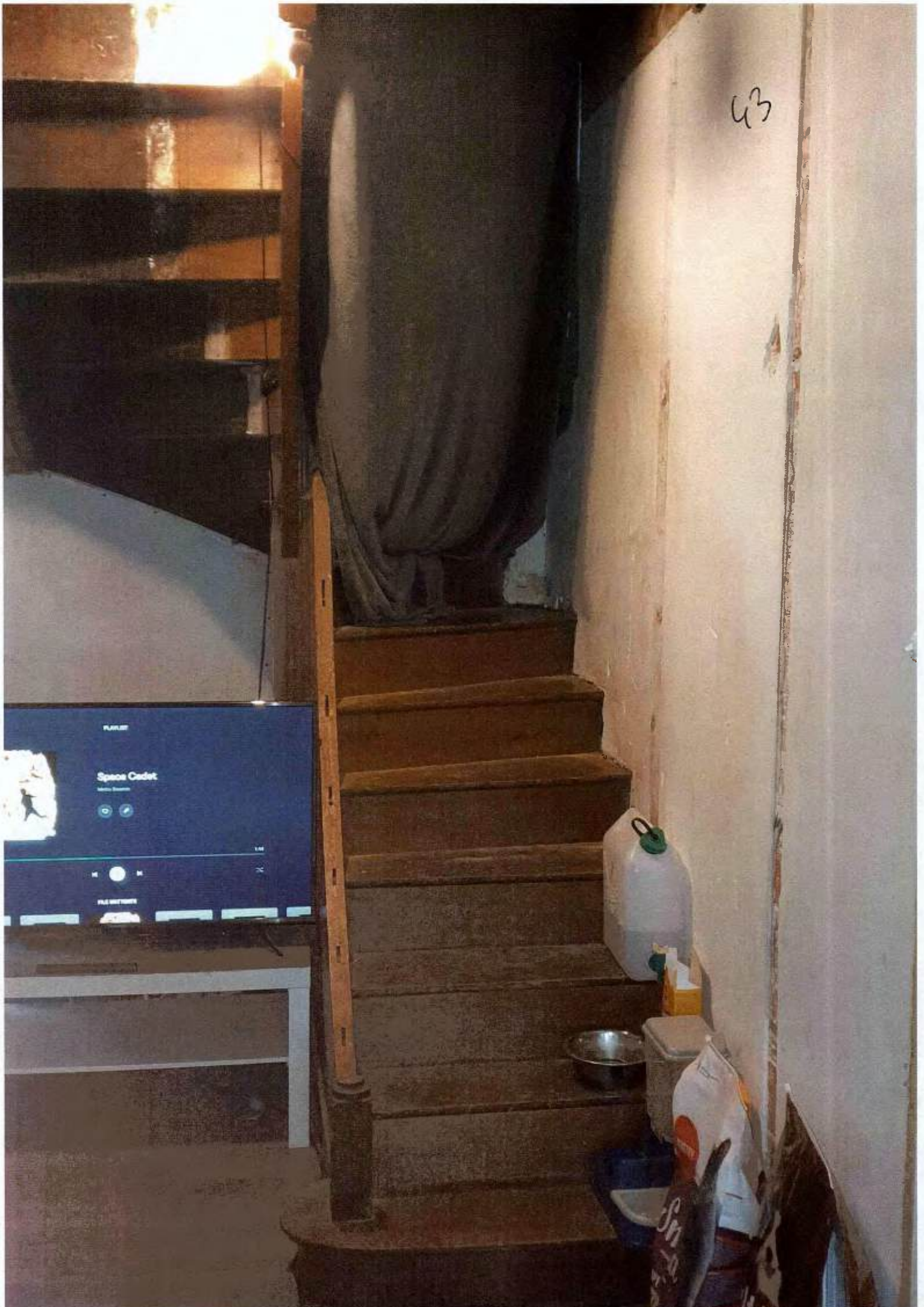


44

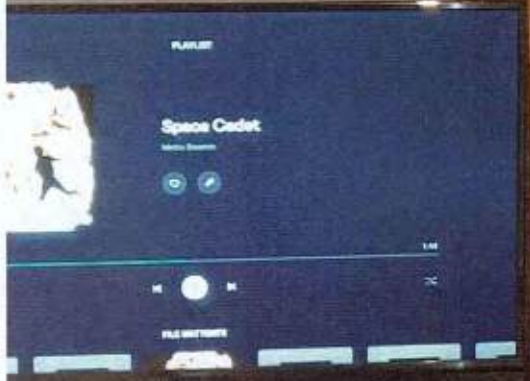
40

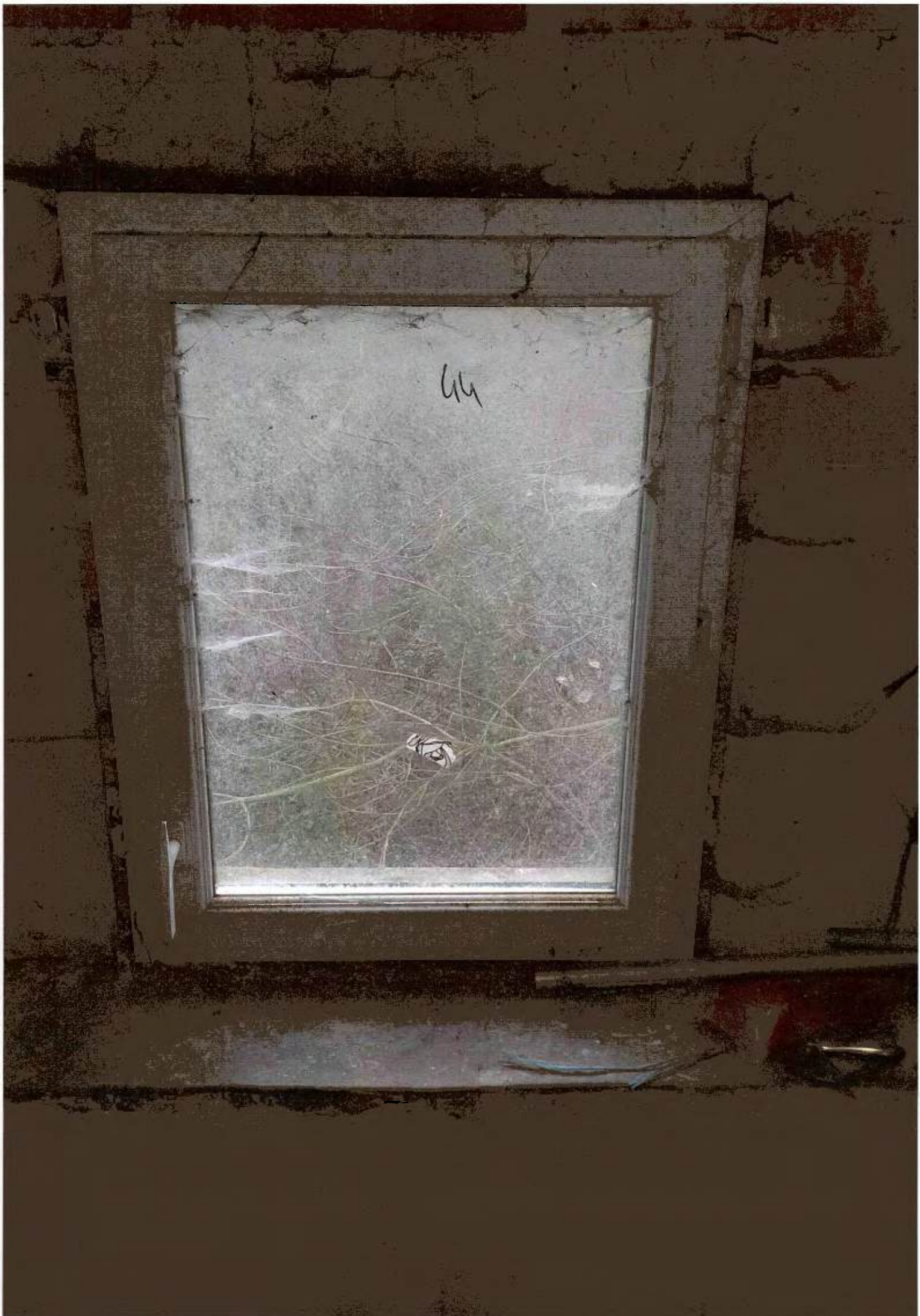


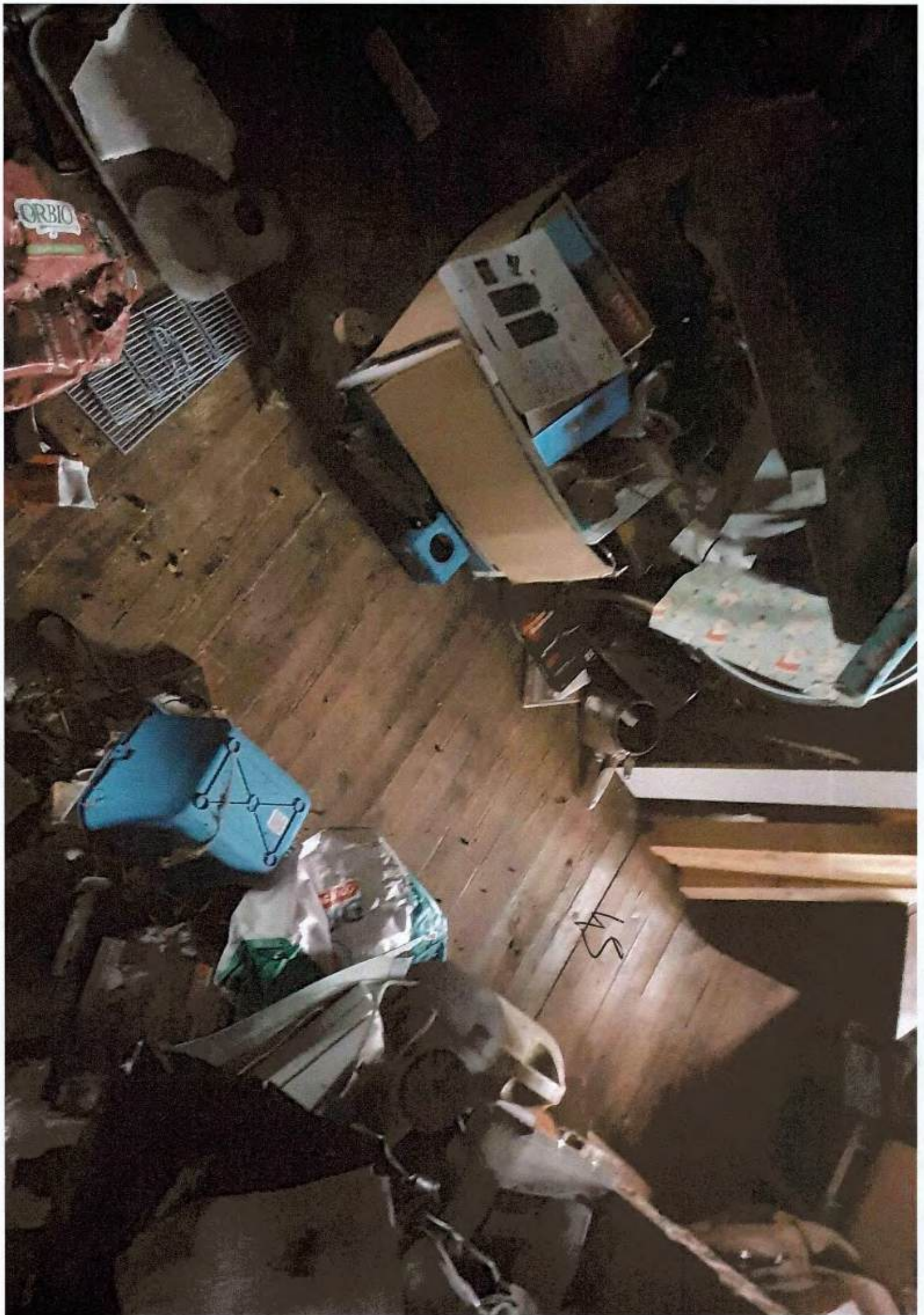
42



43



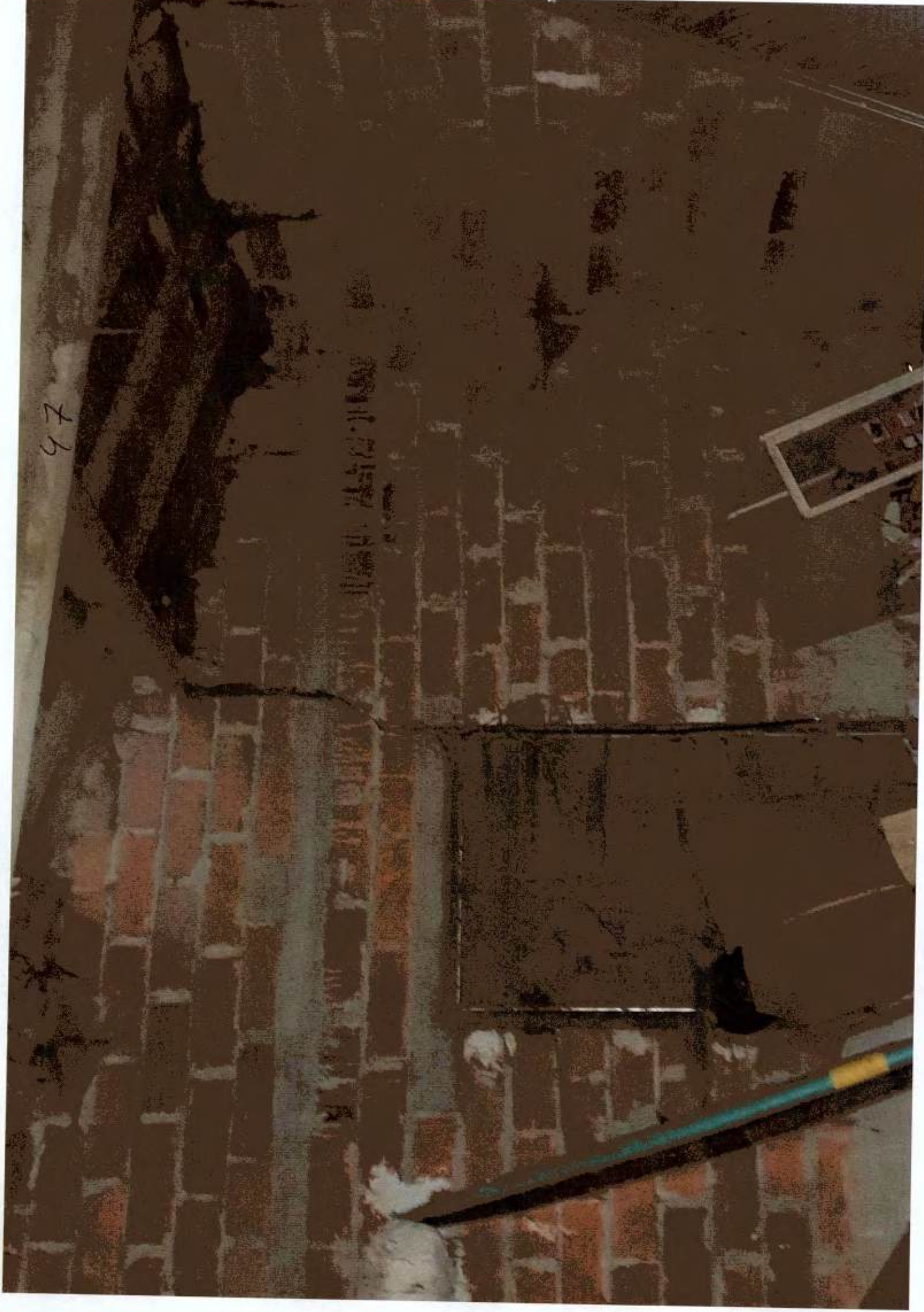




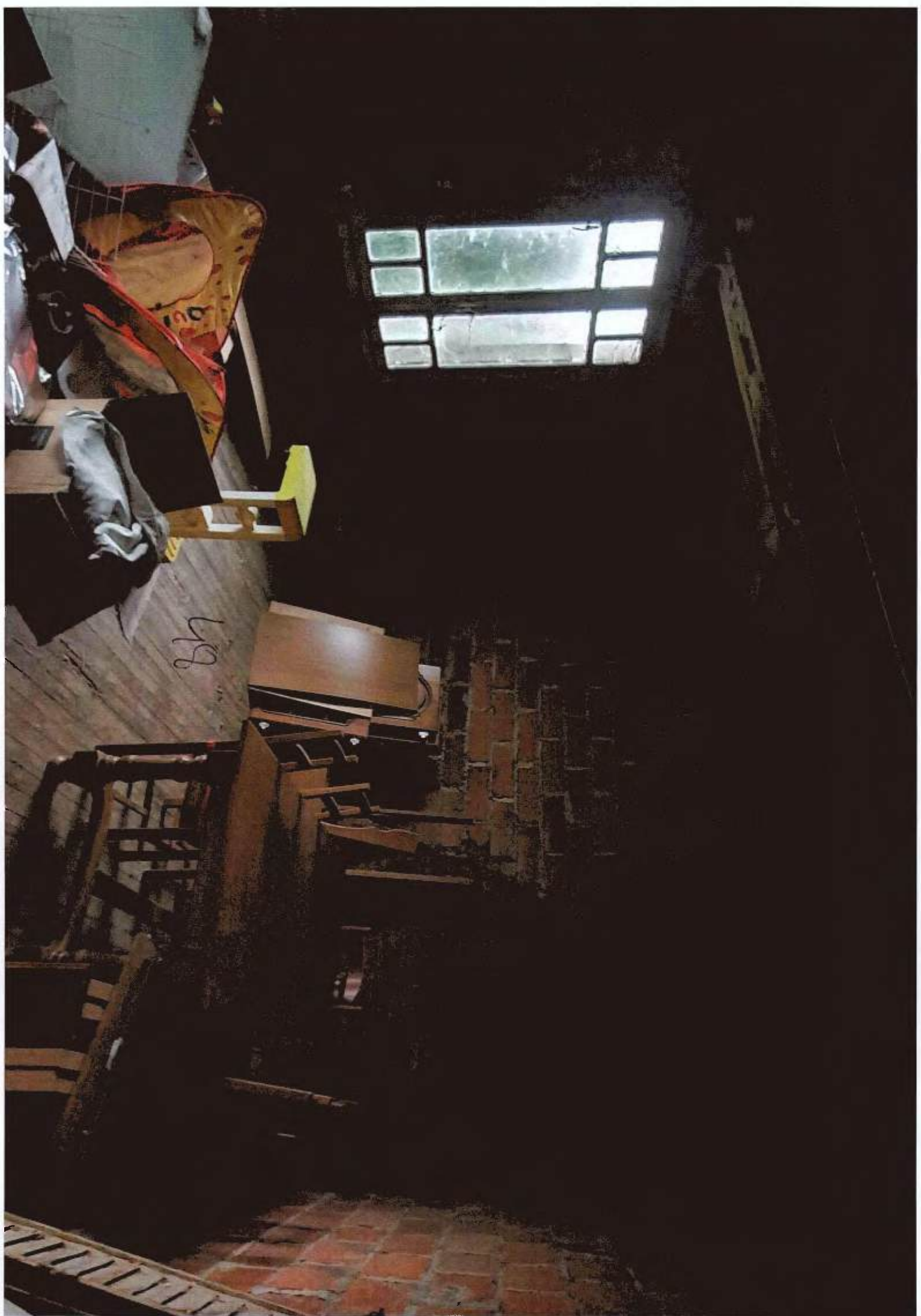
45

47

11.15.1971

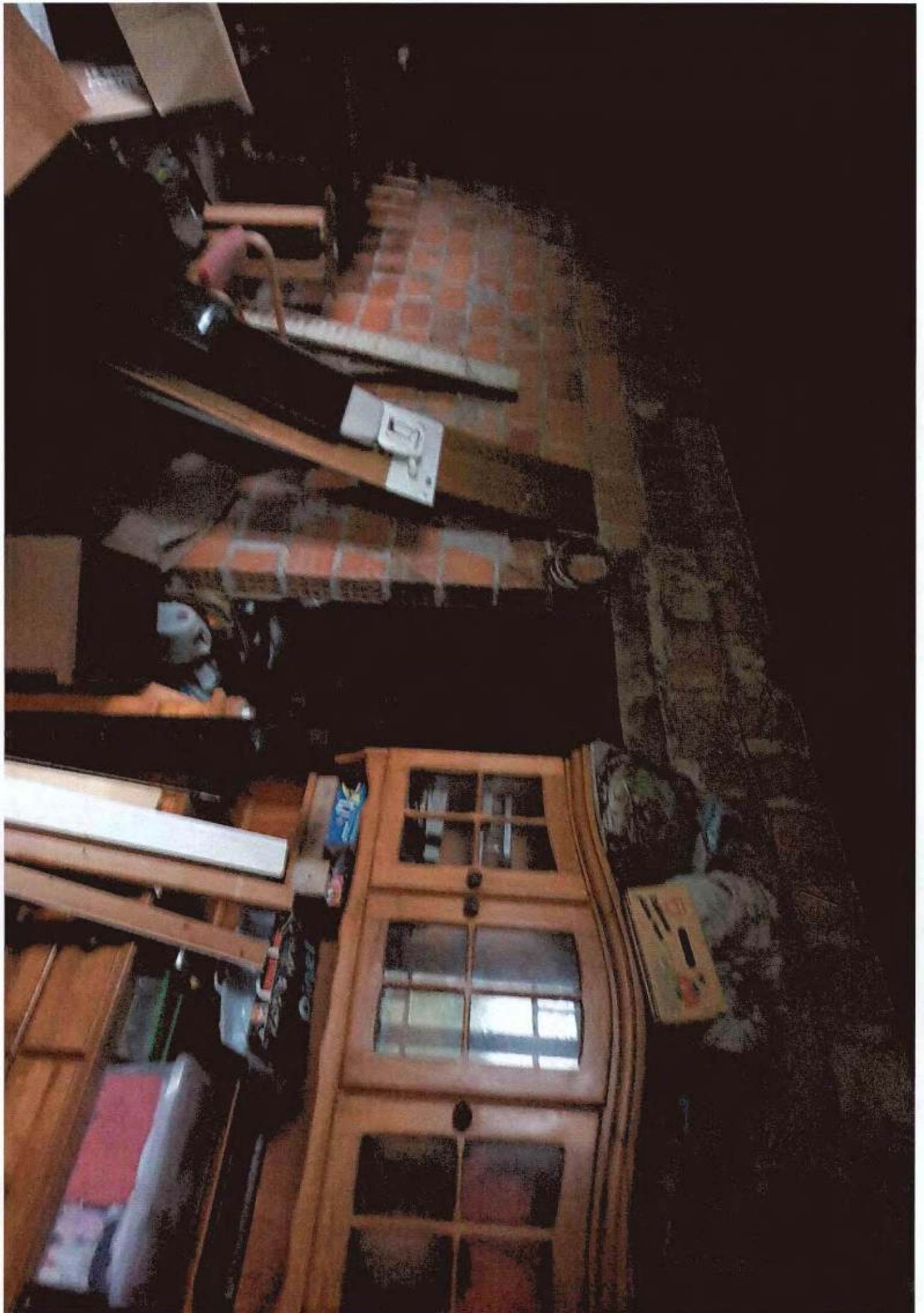


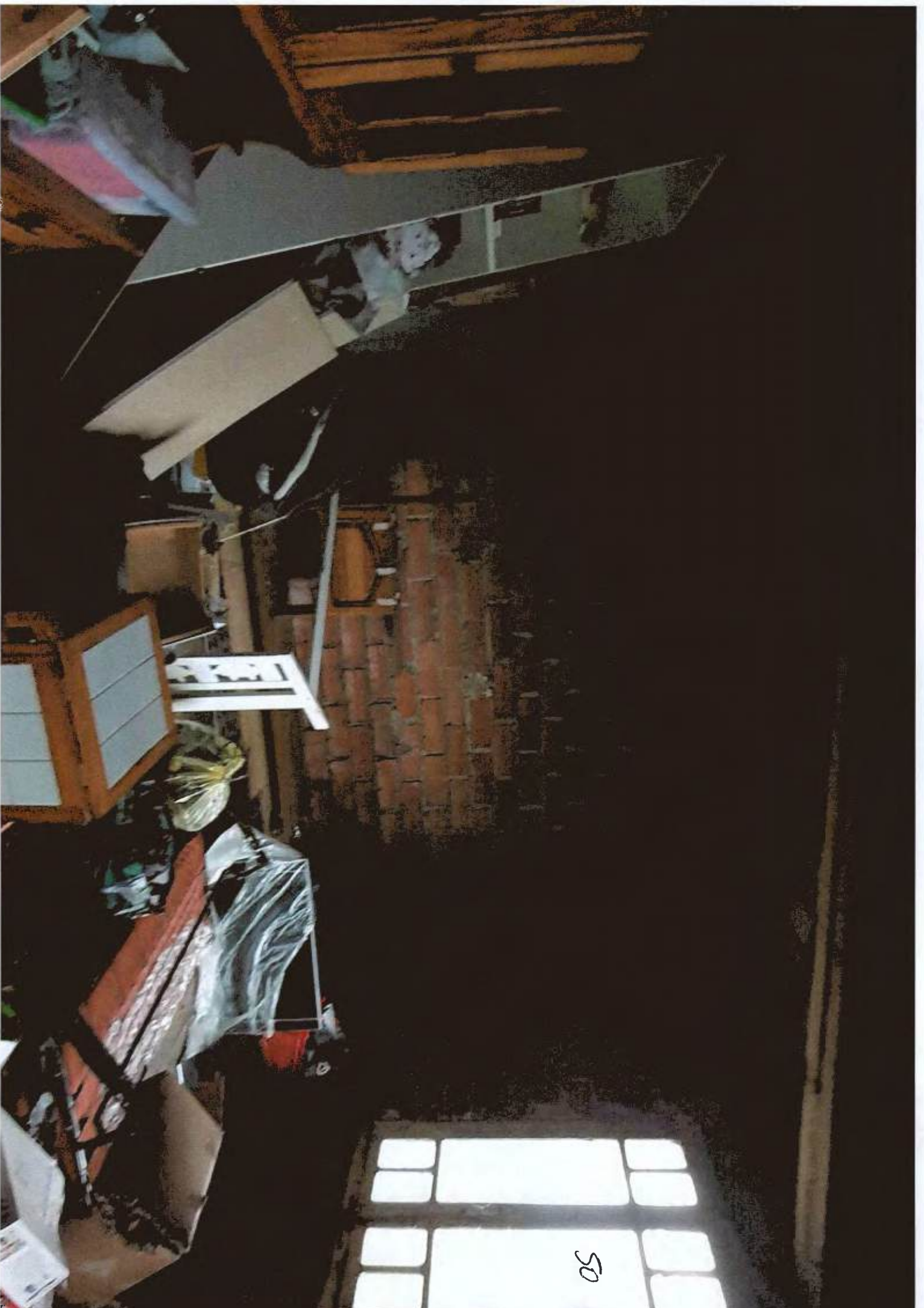




49







50



52

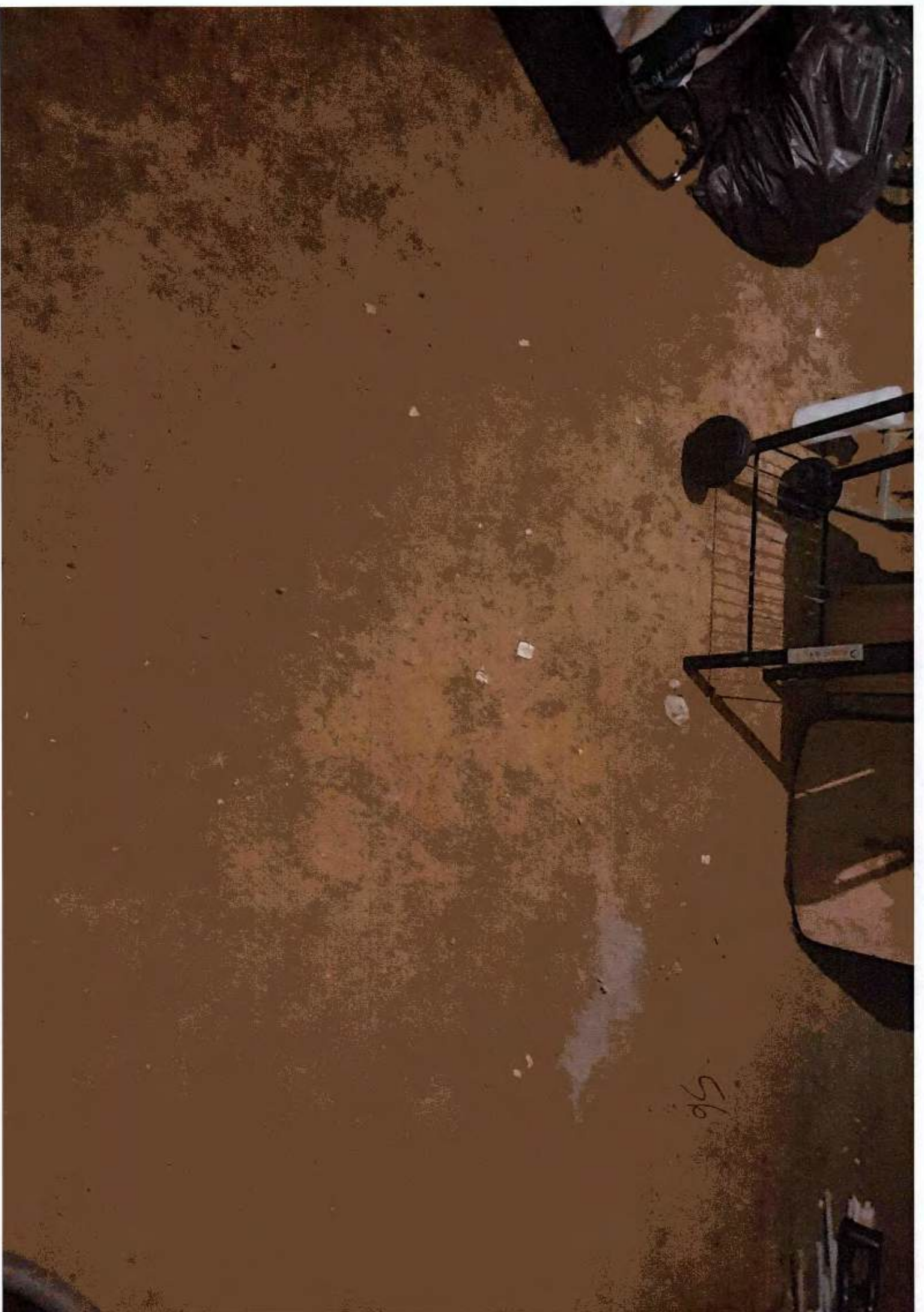


53

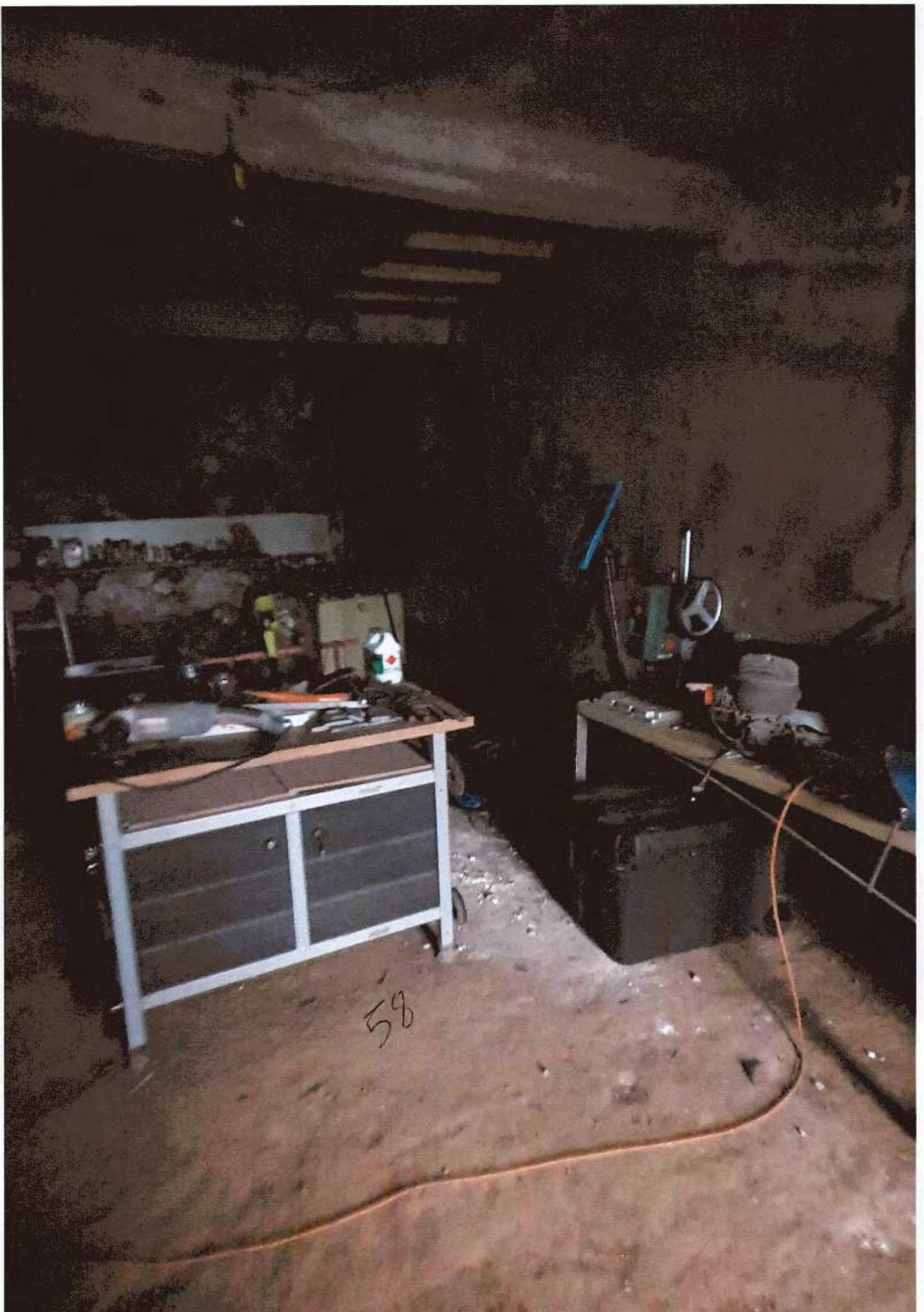
54

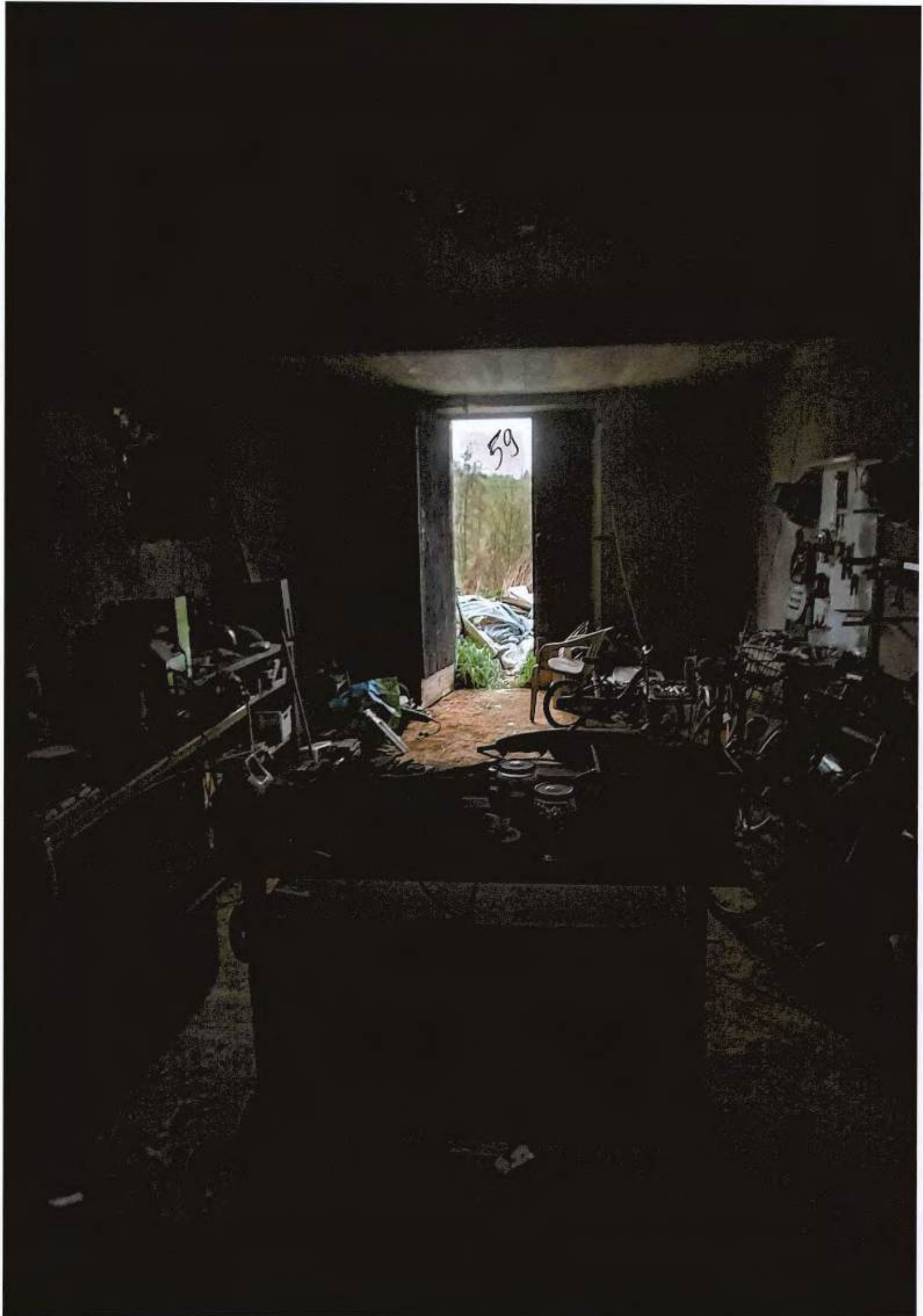










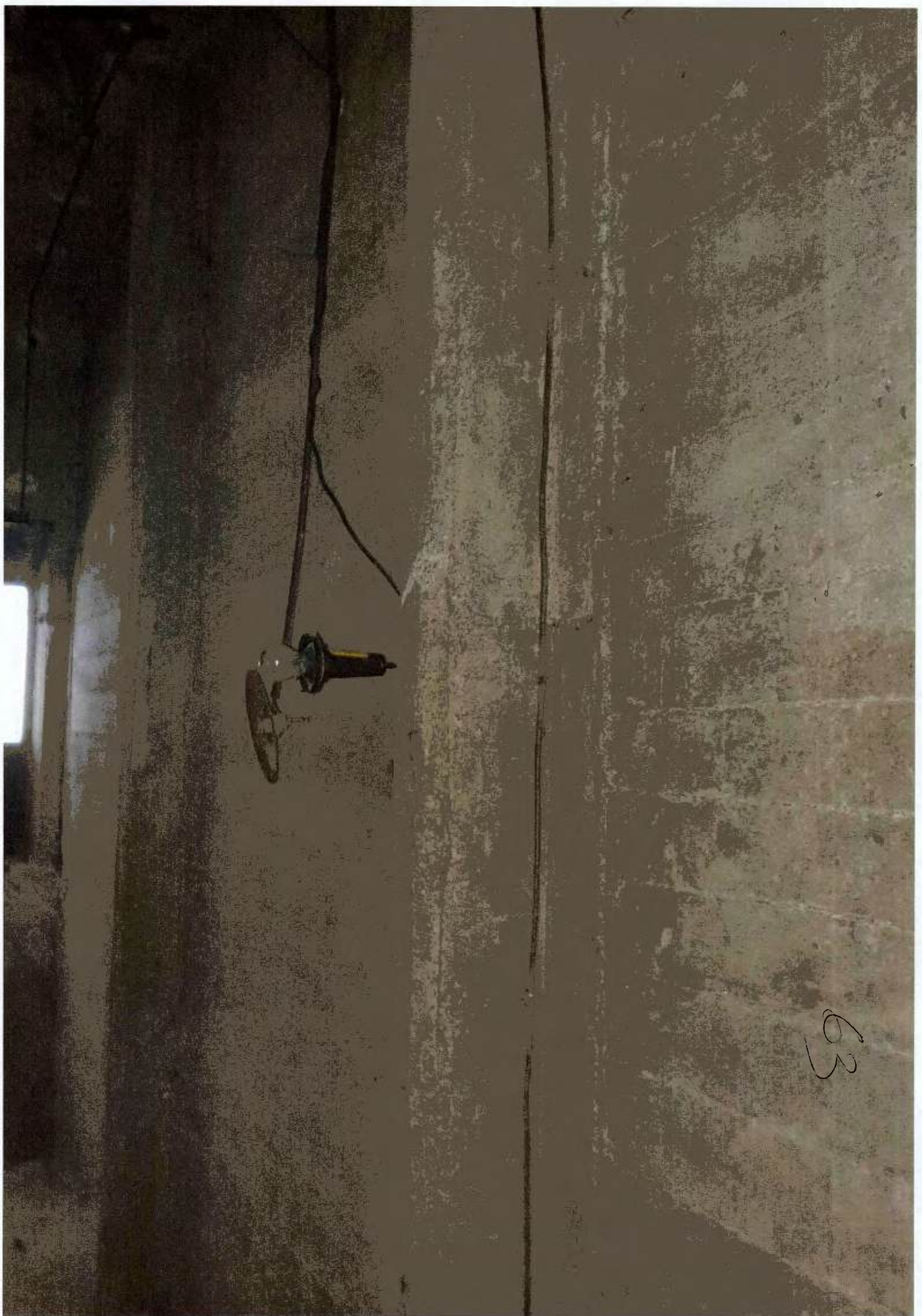


60

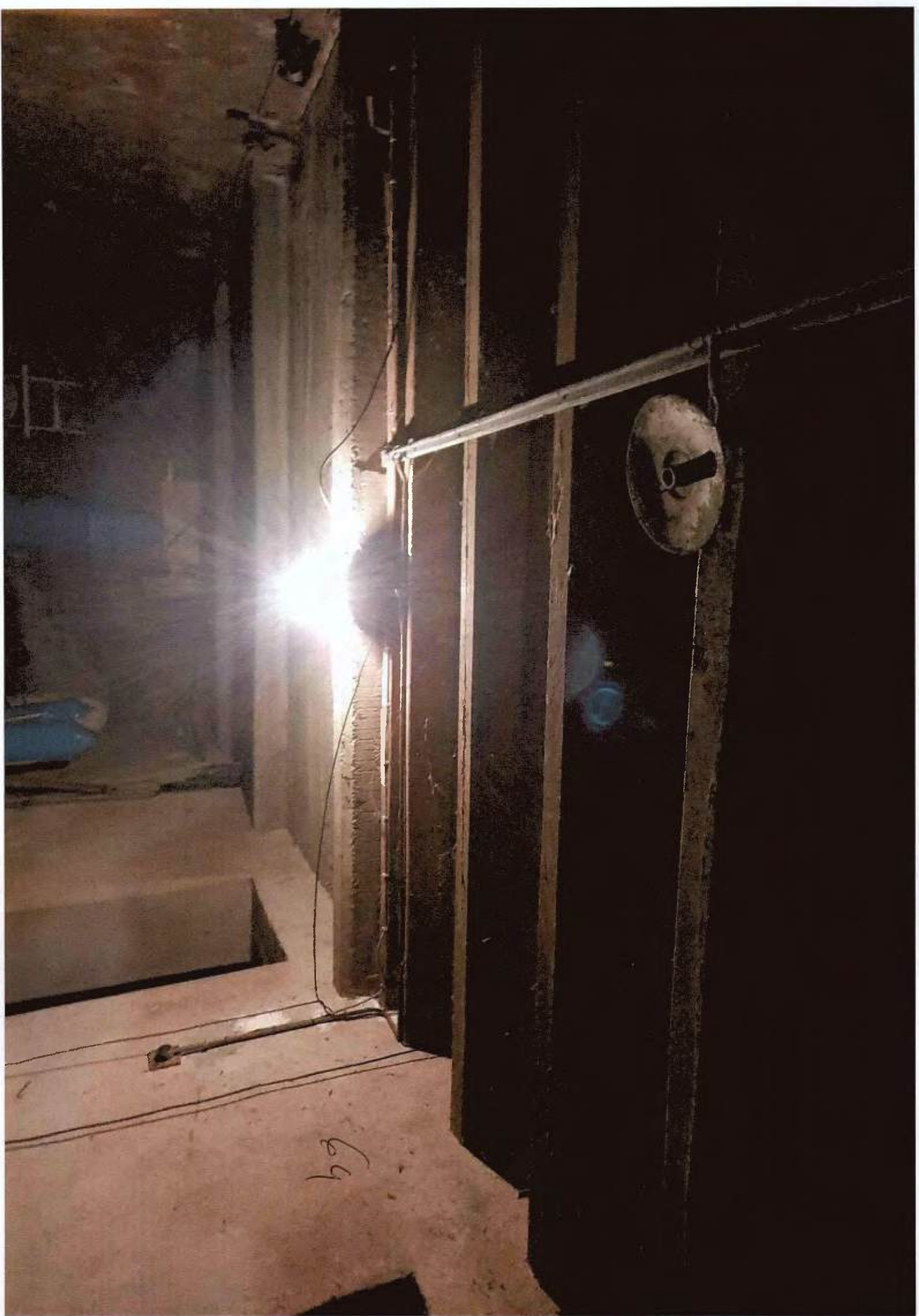








63



64

65

CE





66



67



68



69